inter·action 99

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

AVRIL 2019

DOSSIER

Pauline Godet, jeune maire, et Manon, élève au collège d'Artemare, ont accepté d'illustrer, devant la mairie de Belmont-Luthezieu, ce dossier sur les femmes dans la cité.

DROITS DES FEMMES

PAGE 41

Égalité, parité, fraternité ?

© SébastienTournier

PAGE 8

INTERVIEW

Dalila Bérenger avocate en droit de la famille

PAGE 12

TABLE RONDE

Les mineurs non accompagnés : l'âge fatidique des 18 ans

PAGE 28

REPORTAGE

Sénégal : 25 ans de collaboration avec le Rotary de Bourg

6H30/9H
ÉCOUTER
PLUS LOIN
QUE LE BOUT
DE SON NEZ
CONCEPTION/CRÉATION extra
FM MOBILE INTERNET PODCAST rcf.fr #LaMatinaleRCF
RCF RADIO
LA JOIE SE PARTAGE

SOMMAIRE
AVRIL 2019 #99

6|7
C'est vous
QUI LE DITES

8|10
Interview Dalila Bérenger
AVOCATE EN DROIT DE LA FAMILLE

12|14
Table ronde
LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

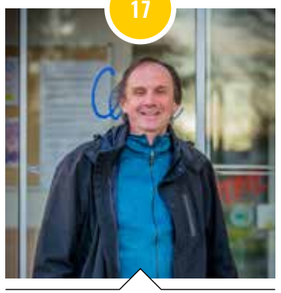
17
Portrait pour traits
NOËL CHASSIN

28|29
Reportage
AU SÉNÉGAL

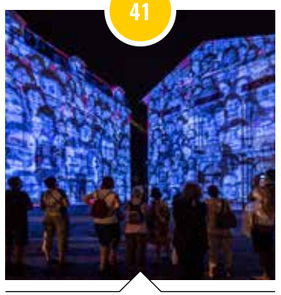
41
Dossier
LE DROIT DES FEMMES

30|31

34|35

Le cahier partenaires
ENFANTS-PARENTS, DES LIENS À PRIVILÉGIER – LE BONHEUR D'ÊTRE PROPRIÉTAIRE

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN
Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain | **Directeur de la publication :** Jacques Dupoyet | **Directeur de la rédaction :** Alain Gilbert | **Réalisation :** Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 24 44 44 | **Rédaction :** Agnès Bureau, Patrice Gagnant, Christophe Milazzo, Annick Puvilland | **Création :** Genaro Studio | **Photographies :** Sébastien Tournier | **Impression :** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info

Contacts : alaingilb@gmail.com | annick.puvilland@interaction01.info

Nouveau à Bourg et au-delà

Un Répit pour les aidants

Depuis le 9 janvier, les aidants (qu'ils soient conjoints, parents, enfants, voisins…) de personnes atteintes d'une maladie neuro-dégénérative, à domicile ou hospitalisées, disposent d'un lieu d'écoute, accueil, information, orientation, rencontre et accompagnement. Créé par le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse et financé par l'ARS, animé par une équipe de quatre professionnelles, le « Répit des aidants » a pris place à la résidence Émile-Pélicand, avec une entrée indépendante.
« L'accueil physique est ouvert le lundi matin et sur rendez-vous. Nous pouvons nous rendre à domicile également, pour un suivi psychologique ou social » explique **Anne-Sophie Bruffin**, psychologue. La plateforme couvre une large partie de l'Ain. *« Le mercredi après-midi, nous proposons des activités, pour les aidants ou aidants/aidés, adaptées aux demandes : groupes de discussion, ateliers détente, activités manuelles… Les aidants ont besoin d'échanger avec des personnes qui vivent la même chose, d'écoute, de conseils sur les attitudes à adopter avec le malade. »* Un repas convivial pour les aidants complétera le programme trimestriel.

Tél. 04 74 47 56 87
(du lundi au vendredi, 9-17 h)
repit-aidants@ch-bourg01.fr

Anne-Sophie Bruffin, psychologue, Christelle Duzelet, assistante sociale, Hélène Soupe, cadre de santé, et Sonia Philotas, assistante de soin en gérontologie, animent la plateforme d'accompagnement et de répit.

Épicerie solidaire Au Marché Conté

Dynamique numérique

Une nouvelle thématique s'ajoute aux divers ateliers collectifs proposés par l'épicerie solidaire de Bourg-en-Bresse à ses bénéficiaires : le numérique. Menée en partenariat avec Micronov, l'action leur permet de s'équiper d'un ordinateur et se familiariser à ses usages via un accompagnement individuel sur rendez-vous, axé sur les démarches en ligne et l'accès aux droits, et des ateliers collectifs de 2 h, co-animés par Micronov et une bénévole. *« L'objectif est de dédramatiser, en abordant les logiques de sécurité mais aussi tout ce que l'informatique peut permettre de faire, en gardant toujours la notion de plaisir »* souligne **Marion Violland**, directrice. Le premier a eu lieu en mars. Au-delà de cette première approche, l'épicerie solidaire oriente vers les structures existantes selon les besoins de la personne.

Tél. 04 74 50 45 02
www.aumarcheconte.fr

En bref

Interact solidaire

Née à la rentrée 2018 et parrainée par le Rotary Bourg-Revermont, l'association Interact réunit une vingtaine de lycéens, bien décidés à organiser des actions sociales. Premier acte fin janvier : un goûter solidaire favorisant le mixage social, avec entre autres des convives invités par Tremplin, le Secours catholique et la Mission locale.
Deuxième acte le 8 mai, au Domaine de la Garde à Bourg, avec une conférence-débat sur « Sommes-nous des Européens ? » animée par Friedrich von Kirchbach, au profit d'une action de solidarité pour les enfants d'un pays défavorisé.
interact.bourg@gmail.com

Allô les TISF ADMR

Thomas Raynaud a remplacé Karène Ohana au poste de coordinateur responsable TISF au sein de l'association TISF ADMR Ain, qui réceptionne toutes les demandes de prise en charge en TISF ou d'interventions dans le cadre de la protection de l'enfance ou de visites médiatisées pour l'ADMR.
tisfadmr-ain@fede01.admr.org
Tél. 04 74 23 03 50

ÉDITO

PAR ALAIN GILBERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Retour aux fondamentaux

Le portable d'Olivier de Seyssel a beaucoup sonné ces derniers mois. Le président de la MSA Ain-Rhône répondait à chaque fois car il savait qu'il s'agissait d'appels au secours. Il prenait note et promettait de rappeler. Mon agriculteur de voisin m'a assuré qu'il tenait parole. Quand on s'adresse au Bon Dieu plutôt qu'à ses saints, c'est qu'on vit un enfer.

La MSA Ain-Rhône vient de traverser une zone de forte turbulence. La Caisse a choisi ses deux pages du Cahier Partenaires d'Interaction pour expliquer comment elle avait affronté ce tangage qui a chahuté les passagers, l'équipage et le capitaine et motivé l'arrivé d'un nouveau directeur. Les pages 36/37 du présent numéro valent le détour. La MSA ne manque pas de courage puisqu'elle y explique avec ses mots qu'elle faisait fausse route. Faute avouée… Ce n'est pas là l'intérêt d'une démarche qui brise une certaine forme d'omerta. Il n'est pas d'usage d'expliquer que, comme un paquebot, on fait machine arrière.

Le président et son nouveau directeur général disent des choses essentielles qui sont autant d'avertissements prémonitoires pour ceux qui continuent sur leur lancée. Ils disent que c'est une erreur de déserter progressivement les territoires. Ils disent que leur réseau de délégués – un des derniers sur le terrain ! – est une force essentielle. Ils disent qu'un conseil d'administration et des élus peuvent être des garde-fous et des aiguillons. Ils disent que le tout numérique ne fait pas tout, que les compressions successives d'effectifs et les extensions incantatoires d'objectifs sèment le trouble et la perturbation. Ils disent qu'un bilan financier n'a d'intérêt que s'il est en équilibre social. Ils disent qu'il faut remettre l'adhérent au cœur du système. Ils disent des vérités qui pourraient fâcher.

La personnalité du président de Seyssel est pour beaucoup dans cette opération vérité. Elle a du bon sens (paysan), de l'épaisseur (humaine) du courage (bugiste). Voici qui nous change de la petite musique des contraintes de gestion, des impératifs budgétaires, des règles comptables qui sont en train d'appauvrir un pays plein de richesses.

C'EST VOUS QUI LE DITES !

La famille, c'est l'avenir, le pivot de la société. C'est être soudé, avoir la joie de se retrouver ; c'est important. Mais trop de choses la perturbent aujourd'hui : beaucoup de séparations, le manque de respect, les enfants qu'on gâte trop… La famille s'est dégradée. Dans les années 80, l'association médaillait plus d'une trentaine de mères par an. On organisait les cérémonies, des sorties… Mais elle ne s'est pas renouvelée, ce n'était plus la peine de continuer, les mères médaillées ne s'y engagent plus. Nous avons donné les fonds restants à des associations méritantes : l'Adapei, la Ligue contre le cancer et France Alzheimer Ain.

ÉDITH PATUREL
PRÉSIDENTE DURANT 15 ANS DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Les inégalités géographiques deviennent dramatiques. Même à Bourg, on les ressent.

UN PARTICIPANT DU GRAND DÉBAT
ORGANISÉ PAR PÉRONNAS, VIRIAT ET SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Melting-pot de peinture

Depuis septembre, l'inclusion vit au rythme du projet street-art porté par l'IME le Prélion et le groupe scolaire des Vennes. Avec deux artistes, les jeunes se sont mélangés pour réaliser des œuvres dans les deux structures mêlant dessin, graffitis et pliage.

« Pour faire sauter la culpabilité que l'on fait porter aux femmes, il faut donner aux hommes qui veulent s'impliquer plus au niveau familial, la possibilité de temps partiels. »

OLGA GIVERNET
DÉPUTÉE DE LA TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DE L'AIN

« Le tout numérique représente un risque supplémentaire car on peut se sentir laissé pour compte à cause de la dématérialisation. »

LES ORGANISATEURS
DE LA SISM 2019 DANS L'AIN

Légumes d'hiver
C'est le printemps !

Des légumes bio à Hauteville, un potager urbain à Bourg : la terre, un éternel retour ? Réponse de Bourg Habitat et des Brigades vertes.

Coïncidence de la boîte mail **redaction@interaction01.info** : sont arrivées deux infos qui sentaient bon la nature. L'atelier « potager urbain » organisé par Bourg Habitat dans le cadre de son 90e anniversaire a réuni locataires, collaborateurs et… administrateurs. Mme la directrice générale, Marine Daniel-Chosson, a même posé en belle jardinière. Les plantations agrémenteront balcons et terrasses, à l'image du concours de fleurissement, tradition maison.

Les Brigades vertes du Bugey — entreprise d'insertion qui cultive en bio — continuent d'étendre leurs livraisons de paniers. Après Belley, Culoz, Parves, ils arrivent à Hauteville grâce à un partenariat avec le centre social et culturel des 7 Lieux. Il suffit d'adhérer pour en bénéficier. *« La différence d'altitude et de température entre Belley et le Plateau permettra aux habitants de ce dernier d'avoir chaque légume de saison un peu plus tôt dans l'année »* explique le communiqué. Pour favoriser les circuits courts, rien de tel que les courses à l'échalote.

Tweet wall

FEPEM_AUVERGNE-RHONE-ALPES @ FEPEM_AURA 6 mars
@FEPEM_AURA @Le_Fastt @ Departement_AIN facilitent l'accueil des enfants pour les parents intérimaires :**l'#emploiàdomicile #assistantsmaternels** en collaboration avec les RAM. **@cafain @poleemploi http://www.fastt.org/ram-ain**

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes @ poleemploi_ara 14 mars
le #numérique un secteur dynamique et créatif : 100 000 postes à pourvoir d'ici 2022 en **#AuvergneRhôneAlpes**

https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/dans-l-ain-des-studios-dans-une-residence-comme-alternative-a-la-maison-de-retraite-1149906.html Haissor de Saint-Étienne-du-Bois sur BFMTV.

orsac.fr reste bien l'adresse Internet de l'association qui vient de quitter son siège de la **place de la Bourse** à **Lyon** pour le **18 rue Bichat** dans le 2e arrondissement.

VITE DIT !

Bravo aux pros de l'animation

À Béligneux, le 18 janvier, les six stagiaires de la première formation BPJEPS* Loisirs tous publics organisée par l'Afocal et Alfa3a – la seule dans l'Ain – ont reçu leur diplôme remis par Yves Cougoule, conseiller à la Direction régionale Jeunesse et sports. La deuxième promo a fait sa rentrée le lundi précédent.

* Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Belle rencontre à Bâgé-le-Chatel

Cartes de vœux maison en main, les élèves de 3e de la MFR de Bâgé sont allés rencontrer les résidents de la maison de retraite voisine. Les années précédentes, des veillées-discussion intergénérationnelles avaient permis d'échanger sur l'avenir des uns et le passé des autres. De nouvelles rencontres sont prévues au printemps avec, pour la première fois, un accueil-goûter invitant les personnes âgées à venir à la MFR.

Un « plus » dans le parcours des jeunes et la vie des résidents âgés, les échanges intergénérationnels constituent toujours de forts moments de partage.

Dalila Bérenger

AVOCATE EN DROIT DE LA FAMILLE

Elle ne nous en voudra pas d'écrire qu'elle est entrée dans sa quarantième année de carrière. Durant tout ce temps, avec le même enthousiasme et une inusable transparence, elle aura décortiqué ce que la société compte d'amours perdues, de femmes sacrifiées, d'hommes meurtris et d'enfants en danger. Mais Dalila Bérenger sait faire la part des choses entre les dossiers qu'elle plaide et les causes qu'elle défend. Chez elle, chaque mot compte ; chaque sentiment est une émotion retenue. Elle ne se lamente jamais sur la dureté du monde ; elle lui tient tête et plaide avec l'éloquence du cœur. À la barre, en robe noire, dans son cabinet, en jupe sombre, c'est une femme qui en impose.

Le droit de la famille est une recherche de solutions, **pas un combat !**

Votre site vous présente comme une spécialiste du droit de la famille. C'est une métonymie du mot divorce ?
Je me suis spécialisée dans le droit de la famille depuis 1992 et, comme le veut l'usage, j'ai fait valider cette spécialisation par la profession. Mon site justifie de ma pratique et de mon grand intérêt pour cette question. Les divorces m'occupent beaucoup.

Mon engagement au sein de la Sauvegarde de l'Enfance ou du CIDFF m'ont beaucoup apporté.

Depuis 1992, le monde a changé.
Oui, et je souscris à l'obligation qui nous est faite de nous inscrire dans la formation continue, ce qui a été pour les avocats une révolution culturelle. À titre personnel, j'y ajoute un volet complémentaire sur la psychologie de l'enfant ou sur les difficultés du couple, sur la manière de régler à l'amiable les conflits. Je suis médiatrice et formée au droit collaboratif depuis plusieurs années.

Vous défendez la médiation ?
Les avocats ont choisi l'option du règlement à l'amiable des divorces. Le droit de la famille est une recherche de solutions, pas un combat. On se trompe si on procède autrement ! Dans un divorce par consentement mutuel, ce sont les avocats et les époux qui constituent la procédure extrajudiciaire. L'avocat contribue à construire l'avenir des familles séparées, en lien avec les autres professionnels. Nous sommes, nous les avocats, des professionnels et des citoyens, acteurs sur le plan social.

Peut-on parler au sujet du divorce de simple formalité comme le font ceux qui s'en inquiètent ?
Le droit de la famille a beaucoup évolué. Du fait de la séparation qui se généralise en nombre : un couple sur deux se sépare. C'est un fait de société. Cette évolution a démarré dans les années soixante, avec l'émancipation de la femme favorisée par l'éducation et la maîtrise de la fécondité. Chacun a voulu valoriser son rôle dans la famille. La place de l'enfant, l'égalité homme-femme, la notion de paternité ont fait évoluer les rapports dans le couple. Les modes du vivre ensemble se sont diversifiés avec le pacs ou le mariage pour tous. On constate que les gens veulent être acteurs de ce qui les anime. C'est positif même si ça ne concerne pas tous les couples.
Internet a permis d'accéder à une meilleure connaissance du droit. On ne veut plus être mis devant la décision du juge, mais participer à un processus de décision. Le divorce est un fait de société courant, admis. Il se résout par consentement mutuel, devant un avocat qui « éclaire » cette décision prise par des gens assez responsables pour décider de leur choix. Le fait de ne plus passer devant le juge ne change rien en matière de divorce par consentement mutuel, mais renvoie à la responsabilité juridique, éthique des avocats et des notaires. Au contraire, cela lui dégage du temps.

Tout le monde privilégie la conciliation ?
Un divorce amiable est normalement moins onéreux qu'un divorce contentieux qui dure et épuise. La conciliation réduit les contraintes budgétaires, préserve une forme d'équilibre qui permet de divorcer à l'amiable, en toute transparence et loyauté.

Y a-t-il des réconciliations ?
Elles sont souvent engendrées par les difficultés économiques, comme la vente d'un bien immobilier. Une fois le divorce prononcé, le niveau de vie peut chuter. C'est particulièrement vrai pour les femmes exposées à des situations professionnelles où l'égalité avec

> « Nous sommes, nous les avocats, des professionnels et des citoyens.

les hommes est loin d'être acquise. Elles sont moins formées et investies dans des carrières plus fragiles. On a beau voter des lois, ces inégalités-là demeurent.
Les familles monoparentales rencontrent de vraies difficultés économiques et peuvent verser parfois dans la pauvreté aggravée par les pensions alimentaires impayées. Elles cumulent les difficultés.

> Il faut tout faire pour que les parents restent parents.

Constatez-vous des différences de comportement entre homme et femme ?
Les hommes sont souvent plus démunis. Souvent, ils viennent accompagnés. Les couples perçoivent la précarité du lien matrimonial ; ils savent qu'il est facile de sauter le pas du divorce, surtout si le quotidien est difficile à gérer à partir du moment où l'un des deux époux a annoncé sa volonté de partir.
Le divorce a aussi des conséquences psychologiques sur les parents, mais surtout sur les enfants. Je vois des parents qui ne forment plus un couple marital, mais qui savent préserver le couple parental. Cela évite de voir des enfants sacrifiés sur l'autel d'un conflit conjugal majeur, au prix d'enfants démolis, dévastés. Il arrive même que certains jeunes enfants fassent preuve d'une étonnante maturité et poussent leurs parents à écouter. C'est parfois bouleversant.

Il faut sortir de ce piège, prévoir le dispositif qui permette d'écouter et d'accompagner afin d'apprendre à gérer son chagrin. La médiation interdit d'accepter n'importe quoi qui puisse conduire à des troubles psychologiques ou psychiatriques, au recours à la violence ou aux addictions. Il faut tout faire pour que les parents restent parents.

Il n'est pas toujours de bon ton de dire que le divorce peut avoir de lourdes conséquences.
Je parlais de chagrin et de prise en charge psychologique. Une séparation peut renvoyer à son enfance et remuer des choses très profondes. Les gens peuvent entendre, doivent entendre. Je n'ai pas oublié ceux de mes clients qui ont préféré le suicide. Quand je rencontre des gens en pleine détresse, j'appelle un proche ou un médecin pour les alerter.
Il y a des tas de moyens de se faire aider pour éviter les drames. Trente femmes sont mortes récemment, victimes de violence ; 115 l'an dernier et ce malgré tout ce qui a été mis en œuvre. C'est une cause nationale sans fin et qui est loin d'être résolue. Ce sont des femmes qui meurent sous les coups de quelqu'un ! Le moment d'après la séparation est périlleux, car il signifie : voilà, c'est fait ! Certes, il y a des ordonnances de protection ; elles sont difficiles à mettre en œuvre. Certes, il y a des foyers comme la Parenthèse, mais la question du logement reste cruciale car elle permet de partir.

Et quand on n'est pas marié ?
Au plan psychologique, la démarche est la même ; au plan juridique, on conclut aussi des accords, sinon le juge tranche. Je remarque qu'on n'a pas le même débat sur les reproches qu'on peut se faire. Parfois, on assiste même à des procédures où les enfants ont l'occasion d'exprimer des sentiments sur le lien conjugal dont l'absence peut être ressentie comme un manque. Il faut aider les parents à distinguer le conjugal et le parental pour épargner les enfants, leur permettre de vivre une enfance pas trop abîmée.

Le droit et l'avocat priment au final ?
Tout est question d'éthique. Aux avocats d'être sérieux dans leur approche, respectueux des personnes, soucieux de l'équilibre qui doit persister entre les époux. Il m'est arrivé de refuser de valider des accords que j'estimais déséquilibrés et d'inviter à la réflexion. Il faut faire confiance à la procédure. Elle sait de quoi elle parle. Celui qui pratique le droit de façon répétée et respectueuse de la déontologie sait accompagner les personnes. Ma responsabilité est de veiller aux équilibres, parfois de protéger les personnes, emportées par la passion, d'elles-mêmes.
Reste que les couples sont pressés ; ils veulent que le divorce soit prononcé rapidement, quitte à surseoir à des conséquences auxquelles ils seront confrontés par la suite. Nous devons les mettre en garde contre la loi du plus fort, contre l'emprise psychologique.

Comment faites-vous pour tenir ?
Il faut avoir une colonne vertébrale qui construit toute une vie et vous donne un bon équilibre, se sentir utile, avoir le souci de l'autre. Mon engagement au sein de la Sauvegarde de l'Enfance ou du CIDFF m'ont beaucoup apporté. Ils permettent de travailler ensemble, d'échanger sur nos pratiques. Je suis très attachée au Relais Parents/enfants où nous accompagnons des enfants pour qu'ils rencontrent leur parent incarcéré. Ils vont mieux ; ils sont heureux. Ça réduit la récidive. Des groupes de parole nous permettent d'échanger sur « Comment être parent, même en prison ». Vous n'imaginez pas le travail accompli par l'administration pénitentiaire et le SPIP pour préparer la sortie de prison.

Quelle est votre force de conviction ?
Il faut aimer les gens… (long silence)

Propos recueillis par Alain Gilbert

Habitat

Théâtre solidaire

Participer à une pièce de théâtre, à la fois universelle et inspirée de la vie de leur quartier, c'est l'expérience proposée par Dynacité et Théâtricité aux habitants d'Ambérieu-en-Bugey. Objectif : faciliter l'accès à la culture et le lien social. Réunissant une dizaine de participants, les ateliers hebdomadaires de décembre à juin, co-animés par les professionnels de Théâtricité et le centre social du Lavoir, organisés en partenariat avec la Ville, donneront lieu à une représentation ouverte à tous, le 15 juin.

Anti-fracture numérique

Le premier atelier gratuit d'initiation au numérique pour les plus de 60 ans organisé par Dynacité, avec le soutien de la Carsat, a démarré en janvier, à Rillieux-la-Pape (69). 80 seniors pourront bénéficier de 15 séances, par groupes de 6 à 10, animées par Emmaüs Connect, et s'inscrire, si elles le souhaitent, dans un « parcours de prévention connectée ».

Halte aux incivilités !

Stickers aux emojis colorés, affiches personnalisables dans les halls, diffusion sur les réseaux sociaux d'extraits de vidéosurveillance : Dynacité a choisi un ton décalé pour lutter contre les incivilités et attirer l'attention des locataires sur les actes de malveillance subis par tous. Testée sur le territoire Rhône Métropole, la campagne se déploiera ensuite sur l'ensemble du parc.

Dynacité
Stratégie 2019-2022

Après 2018 et la loi de finances qui a privé les offices HLM de 1,7 milliard d'euros, Dynacité a profité des vœux pour détailler ses réponses à cet environnement difficile. *« Nous avons besoin de concepts innovants, de nous adapter aux besoins des clients dans le financement et les produits »* a résumé **Michel Perraud**, président. *« Dynacité va bien mais le passé n'existera plus »* a précisé **Marc Gomez**, directeur général. *« Aujourd'hui, nous travaillons sur des projections vers 2024 voire plus. Mais notre mission de bailleur social engagé ne changera pas, nos valeurs sont non négociables. »*
Dynacité fera donc autant mais différemment pour préserver un modèle économique, la confiance des financeurs, la qualité du bâti et la satisfaction des locataires. Pour s'adapter, Dynacité s'appuie une stratégie en trois temps. Elle vise à continuer à élever la qualité de service, développer une politique de recrutement et de fidélisation des talents ainsi que faire vivre son modèle économique et trouver de nouvelles formes de financements.

Bourg Habitat
90 ans, c'est toute l'année !

De nombreuses animations festives ponctuent l'année du 90e anniversaire de Bourg Habitat. Après la mise à l'honneur en janvier des locataires nés en 1929, c'était le temps des crêpes en février et du jeu-concours pour gagner 200 places de matchs de foot, rugby ou basket.
À voir de mars à septembre, au siège puis à l'agence de Brou, une exposition très illustrée qui retrace l'histoire de l'office. Suivra une exposition des créations artistiques réalisées par les locataires dans le cadre du concours *« Nos locataires ont du talent »*, sur le thème *« Mon quartier d'hier, d'aujourd'hui et de demain »*.
Auparavant, du 4 au 8 juin, le Festival international du logement social et la Semaine nationale des HLM iront à la rencontre des locataires.
Le 21 juin, avis aux gourmands : dégustation de crèmes glacées, au siège et en agence, de 15 heures à 16 h 30. En juillet/août, une grande chasse aux trésors largement primée offrira l'occasion de découvrir le patrimoine de Bourg Habitat. Liste non exhaustive…

Le 20 mars, les locataires ont pu apprendre à créer un potager pour leur terrasse ou balcon, conseils de spécialiste à l'appui.

Mineurs non accompagnés
Le couperet des 18 ans

Les mineurs non accompagnés (MNA) mettent à rude épreuve les mécanismes de l'accueil : leur afflux croissant crée de fortes tensions dans les structures et les équipes, mais leur isolement est l'objet de beaucoup de bienveillance de la part des départements, des organismes qui les accompagnent et des associations qui les aident, des entreprises aussi qui les forment en apprentissage. À 18 ans, s'ils ont coché les mauvaises cases, ils doivent repartir ou disparaître dans la nature. Comment changer la loi ?

PAR ALAIN GILBERT

Un devoir de protection

Il aura fallu la moitié de la table ronde pour préciser le statut et la situation des MNA. Mineurs et isolés reconnus, ils sont confiés aux services sociaux du Département au titre de la protection de l'enfance.

Muriel Luga Giraud insistera beaucoup sur cette notion d'enfance et de majorité. Leur prise en charge matérielle, mais aussi éducative est déléguée dans l'Ain à deux structures : la Sauvegarde de l'Enfance (351 jeunes en 2018) et Alfa3a (50 depuis 2017). Les équipes se soucient d'abord de leur santé physique et morale, et leur proposent des parcours d'apprentissage dans un cadre de temps de deux ans. À 18 ans, ils basculent dans un autre statut : ils sont majeurs ; s'ils ne remplissent pas les conditions de leur maintien, ils doivent quitter le territoire national.

70 % des mineurs arrivés pour des raisons devenues économiques ou familiales refusent ce parcours de formation et cherchent à rester par leurs propres moyens ; 30 % veulent rester et travailler. La loi s'applique dans sa dureté, même si les MNA arrivés avant 16 ans ont plus de chance d'y échapper.

Certes, l'organisation de l'accueil des mineurs au plan national est plus complexe et sujette à évolution. Dans l'Ain, malgré un nombre important d'arrivées, la position du Département est claire : il tient au respect de la loi en termes de majorité et d'isolement, mais il met un point d'honneur à remplir sa mission d'accueil en lien avec tous les partenaires engagés à ses côtés et avec ses voisins territoriaux.

> « Avec quelle image de notre pays de liberté, d'égalité et de fraternité ce jeune va-t-il repartir chez lui ?
>
> **FRÉDÉRIC PEUILLON**

En France et en Europe, on ne reconduit que 20 % des personnes qui ont obligation de quitter le territoire. Dans l'Ain, on est particulièrement performant en places d'hébergement pour les migrants, mais aussi en termes d'éloignement avec 30 %.

PHILIPPE BEUZELIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE

On s'est tous investi dans mon entreprise pour former Amadou et on ne va pas pouvoir le présenter au CAP. Humainement, ça nous chamboule. On a du mal à comprendre parce qu'on a fait les choses dans les règles. Le 15 décembre, ce sera son dernier jour, et je vais devoir lui expliquer.

FRÉDÉRIC PEUILLON
GÉRANT DE LA BOULANGERIE CÉRÉA À BOURG

Il faut lever une ambiguïté : on est parti du principe qu'on est majeur à 18 ans ; en France, mais dans d'autres pays, ce n'est pas 18 ans [...] On accueille des jeunes que l'on décrète enfants, jeunes, à protéger, mais ce sont de jeunes adultes qui sont venus ici faire leur vie dans ce pays.

MURIEL LUGA GIRAUD,
PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES

La Sauvegarde gère 179 MNA. On leur explique dès le départ que la régularisation n'est pas automatique, qu'être étranger en France, c'est compliqué et qu'en majorité, ils ne seront pas régularisés. Beaucoup attendent une réponse qui n'arrivera pas.

AIMÉE GAGNON
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE, PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE À L'ADSEA 01

Nos structures sont en très grande difficulté ; notre métier est d'accompagner, de créer des parcours qui soient vertueux. D'un coup, tout s'arrête dans une logique de perdants/perdants. Pour les professionnels, ce travail n'a plus de sens..

OLIVIER DE VESVROTTE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALFA3A

Le Département investit plus de 6 millions d'euros pour accompagner ces jeunes. Pour nous, l'issue de la formation, de l'apprentissage et de l'intégration qui permet d'obtenir des papiers, c'est, me semble-t-il, la seule chose qu'on puisse leur proposer.

THIERRY CLÉMENT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT CHARGÉ DE LA SOLIDARITÉ

Les MNA en chiffres

Thierry Clément a rappelé qu'au départ le nombre de mineurs étrangers était réduit : une vingtaine ; il est de 38 en 2013. La croissance qualifiée d'exponentielle intervient à partir de 2017 : 122 arrivées, nombre qui double en 2018 (211) et atteint 252 en 2019. Les coûts suivent bien sûr cette progression : 3,10 M€ de dépenses de fonctionnement en 2016 ; 4,3 M€ en 2017 ; 6,6 M€ en 2018.

Avant 2010, les pays d'origine étaient très variés (Kosovo, Albanie, Afghanistan, Chine...) Depuis quelques années, les MNA viennent plutôt du Moyen-Orient ou de l'Afrique subsaharienne. Beaucoup arrivent au terme d'un long périple, particulièrement périlleux quand il faut transiter par l'Afrique du Nord et traverser vers l'Europe.

Sortir de l'impasse

« *On ne voit pas très bien comment on va s'en sortir avec ces jeunes qui ont suivi un parcours d'intégration si on a obligation de les recevoir mais de ne rien en faire.* » Cette intervention de **Thierry Clément** cadre parfaitement l'angle de cet échange. Pourquoi former des mineurs si, à 18 ans, très peu ont la possibilité de rester ? Que de faux espoirs !

Philippe Beuzelin a assumé son rôle de responsable des politiques migratoires dans l'Ain. La loi est dure, mais c'est la loi, même si elle est quotidiennement bafouée. En écho, tout le monde s'interroge : le Conseil départemental qui remplit ses obligations et veut s'honorer de cette mission qu'il estime devoir incomber à l'État. Les prestataires qui se font l'écho de l'incompréhension des employeurs attachés à ces jeunes apprentis (**Aimée Gagnon** qui assure le lien entre eux) ou des tensions que cette impasse fait naître dans les structures qui les accueillent et les forment (**Olivier de Vesvrotte**), et bien sûr le patron de Céréa, **Frédéric Peuillon**, venu avec le carnet de notes d'Amadou. Il a su expliquer comment l'arrivée de ce jeune Guinéen avait changé les regards, les projets et les solidarités.

Dans la presse, d'autres patrons de métiers en tension – la boulange, la restauration, le BTP – ont pris fait et cause pour regretter cette fin en queue de poisson : à 18 ans, la France met un terme au contrat rempli par d'autres.

Visiblement, il n'y a pas place pour la clémence et il n'est d'ailleurs pas souhaitable de faire des exceptions : ce que chacun propose c'est un aménagement pour ces 30 % qui veulent s'intégrer dans notre pays en se pliant aux conditions posées à leur accueil. Il faut changer la loi, estiment les participants ; il faut élargir le cadre de la réflexion à la nation et à l'Europe propose **Muriel Luga Giraud** qui veut faire sauter le verrou des 18 ans pour permettre à des jeunes qui en rêvent de venir vivre dans notre pays. Pour l'instant, la seule façon d'y rester est de disparaître.

Le Conseil constitutionnel et les MNA : une décision d'actualité

« Le Département de l'Ain entend continuer à jouer pleinement son rôle en utilisant les outils d'évaluation mis légalement à sa disposition pour déterminer l'âge des mineurs (139 jeunes évalués en 2018, dont 95 rejets de minorité). » Vendredi 22 mars, dans un communiqué détaillé, le Conseil départemental prenait acte de la décision du Conseil constitutionnel de valider la légalité du recours aux examens osseux pour déterminer si certains jeunes migrants étaient mineurs ou majeurs.

La Haute Juridiction donnait ainsi raison au département de l'Ain qui avait demandé en mars 2017 au juge des enfants une expertise médicale concernant un jeune mineur Guinéen. Face à ses obligations d'accueil « le Département agit avec humanité, mais des règles de droit sont nécessaires. »

Le communiqué rappelle que le Département attend également la mise en place par l'État du fichier national permettant de recenser l'identité et l'âge de tous les jeunes migrants arrivant sur le sol français, point d'ailleurs abordé pendant la table ronde par Philippe Beuzelin, avec une précision supplémentaire : L'État a décidé de confier aux préfets le soin de « contribuer » à l'évaluation de la minorité par les tests osseux, non à la place mais avec les médecins.

Ce fichier permettra de limiter notamment les phénomènes de « nomadisme » entre les départements des MNA qui ne sont pas éligibles aux dispositifs prévus nationalement.

La difficulté de déterminer si le jeune a plus ou moins de 18 ans provient essentiellement de la double absence d'état civil dans leur pays d'origine et de papiers d'identité.

Cette table ronde sera disponible en podcast sur https://rcf.fr/actualite/mineurs-non-accompagnes-un-dossier-inextricable

> « Est-on dans la protection de l'enfance ou dans l'immigration ? Ces jeunes viennent pour une nouvelle vie.
>
> **MURIEL LUGA GIRAUD**

Grand débat national : La voix de l'Ain

« Une petite France », c'est ainsi que Jean Deguerry a qualifié l'enquête d'opinion menée début mars, par internet. Le président du Conseil départemental entendait que l'Ain contribue ainsi au grand débat national, à quelques jours de son terme.

Pas d'estrade ni de régulateur de parole, comme ce fut le cas avec l'initiative prise par les communes périphériques de Bourg (Péronnas, Viriat, Saint-Denis), mais la consultation en ligne de 3 352 Aindinois volontaires. L'institut prestataire a estimé l'échantillon représentatif.

Jean Deguerry s'est exprimé en patron lors de la présentation des résultats qui justifient, selon lui, les choix engagés par le Département depuis 2015. Il assume pleinement les enseignements de la consultation. C'est particulièrement vrai pour la gestion de la proximité. Résolument départementaliste, l'Ain s'est exprimé il y a peu pour moins d'État central et plus de territoires opérationnels. *« Avec cette enquête, je viens nourrir cet axe fort de mon engagement personnel, politique et collectif. »*

On ne sera pas étonné de lire que la baisse des impôts et l'augmentation du pouvoir d'achat arrivent en tête du hit-parade, loin devant la protection de l'environnement, la diminution de la pauvreté et de la précarité et l'insécurité.

Plus intéressant est l'accent mis sur la nécessité de requalifier l'instruction et l'école, préoccupation moins prégnante au plan national.

Les données sociales de l'enquête

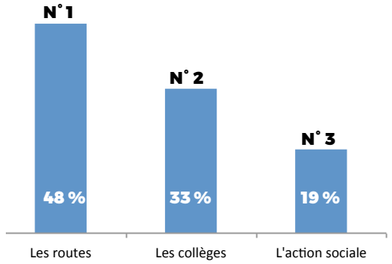

Les priorités
L'Ain investit en priorité sur les routes, les collèges et l'action sociale. Selon vous, dans quel ordre de priorité doit-il investir dans ces trois domaines ?

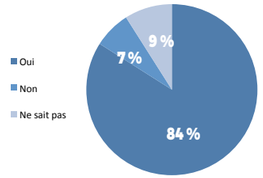

Le RSA
Dans le domaine de l'action sociale, êtes-vous favorable à ce que le Département de l'Ain propose des heures de bénévolat en contrepartie du RSA ?

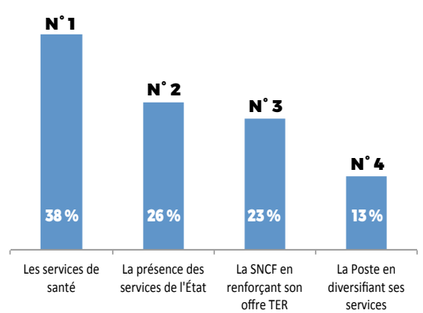

Les services publics
Quels sont les services publics de proximité les plus importants à rétablir ou à préserver ?

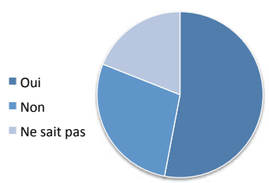

Référendum
L'échelon départemental vous paraît-il un échelon pertinent pour l'organisation des référendums d'initiative citoyenne ?

Actualité

À bientôt

Prompt rétablissement à notre consœur Annick Puvilland, partie pour quelques semaines soigner une mauvaise fracture. D'ordinaire, c'est elle le sésame en ligne de la rédaction pour de nombreux partenaires et contributeurs à nos pages de brèves. Ils voudront bien utiliser temporairement l'adresse **redaction@interaction01.info.** Nos lecteurs nous pardonneront aussi les quelques coquilles, virgules oubliées, espaces défaillantes et fautes de frappe ou d'orthographe restées dans nos colonnes. Nous avons relu mais pas avec la même vigilance et compétence qu'Annick qui ne nous fait grâce de rien au moment du bouclage.

Recrutement

Dans le cadre de la création d'un espace de vie sociale, Montmerle-sur-Saône recrute un coordonnateur-animateur. Contrat à durée déterminée de 12 mois, évolutif en CDI, ou agent titulaire ; 35 heures hebdomadaires annualisées.
Renseignement complémentaire :
site de la commune ou Sébastien Saïz (DGS) 04 74 69 35 56 ; candidatures (lettre de motivation et CV) avant le 20 avril 2019 par mail.
contact@mairie-montmerle.fr

Marche autour de Bouvent

À l'occasion de la journée mondiale de la maladie de Parkinson, le groupement des Parkinsoniens de l'Ain organise une marche en famille autour **du lac de Bouvent, à Bourg-en-Bresse, le dimanche 14 avril de 13 h 30 à 17 heures.**
Renseignements au 04 74 45 15 54.

Les rencontres de l'ADMR BRESSE-REVERMONT

Un atelier de trois séances à Marboz sur le mois de mai propose aux plus de 60 ans des exercices ludiques pour faire travailler sa mémoire. Ces ateliers sont organisés grâce à la Conférences des financeurs dans le cadre du Plan senior.

Emploi
formation-insertion

#coupdemain pour le tri

Jeter des TLC (textiles, linge, chaussures) aux ordures ménagères est interdit. L'originale campagne d'info #coupdemain lancée par Tremplin le rappelle avec humour et invite à les déposer dans l'une des 180 bornes de collecte vertes. Les 1 000 tonnes récupérées par an permettent à 85 personnes, dont 70 en insertion, de travailler dans les ateliers de tri, transport, couture et à la boutique Frip'One.
www.lafibredutri.fr
www.tremplin01.org

Conférence : Regards internationaux sur l'inclusion

À l'initiative de l'Adapei, une conférence internationale sur l'inclusion sera organisée le 22 mai à Bourg-en-Bresse. La journée permettra de réfléchir et d'échanger sur l'inclusion. Charles Gardou, anthropologue et professeur des universités et responsable scientifique « situation de handicap et éducation inclusive » à Lyon II, apportera son éclairage. La journée sera rythmée par des tables rondes pour débattre des différentes perceptions de l'inclusion, scolaire ou par le travail à travers le monde en présence de délégations chinoises, sénégalaises, belges, argentines et polonaises.
Le 22 mai de 8h45 à 17 heures à Alimentec
Les places sont limitées.
Inscriptions : assoc@adapei01.fr

Prime d'activité
Un afflux de demandes

La revalorisation et l'élargissement des bénéficiaires de la prime d'activité à compter de janvier 2019 impacte fortement l'ensemble des Caf dans un contexte déjà chargé de période de renouvellement des droits. Dans l'Ain, la Caf a reçu en janvier 206 demandes de PPA par jour contre 40 en 2018, dont 96 % faites en mode dématérialisé. Quelques chiffres en plus : 37 mails par jour (13 en 2018), 170 visites par jour à l'accueil de Bourg-en-Bresse (36 en 2018, 85 par jour à l'accueil d'Oyonnax (20 en 2018). Pour faire face à l'afflux d'allocataires dans ces deux accueils, la Caf a installé des postes informatiques et mobilisé du personnel supplémentaire. Les allocataires demandeurs éligibles à la prime d'activité l'ont perçue le 5 février.

ADMR La Côtière
Un parcours diplômant

À Beynost, l'association ADMR la Côtière accueille des stagiaires du GEIQ AMS de Lyon, en parcours de formation diplômant, afin d'étoffer son équipe. Le premier diplôme d'AES (accompagnant éducatif et social) a été remis à **Emmanuelle Prat**, à l'institut de formation IF2M, en lien avec le GEIQ AMS. *« J'ai été en contrat de professionnalisation 13 mois, avec par semaine 14 heures de formation et 21 heures au service d'aide et d'accompagnement de l'ADMR la Côtière. Ma tutrice, Véronique Miras, m'a suivie lors des interventions à domicile pour des transferts, aides à la toilette, repas… Grâce à son professionnalisme, j'ai pu acquérir les compétences demandées »* souligne la récipiendaire.
Trois autres personnes suivent actuellement ce cursus en lien avec l'ADMR pour une remise de diplôme en 2019 et 2020. L'alternance formation/terrain permet d'être rapidement opérationnel pour ces professionnels de l'aide à la personne.

Christian Dubromez, président de l'ADMR La Côtière, Emmanuelle Prat, première diplômée, et Véronique Miras, tutrice.

NOËL CHASSAIN
Le social dans les Vennes

PAR ALAIN GILBERT

Noël Chassain est une figure des centres sociaux de Bourg-en-Bresse, très attaché au quartier plein de vitalité des Vennes. Prise de pouls d'un éternel animateur qui préfère donner la parole aux autres.

« LE CENTRE SOCIAL NE SE LIMITE PAS À LA MAISON QUI L'ACCUEILLE : IL EST DANS LA RUE. IL Y A EN FAIT PLUSIEURS CENTRES SOCIAUX DANS LE QUARTIER DES VENNES .»

Difficile de le faire parler de lui tant le sujet se confond avec son objet. Ce sera donc un portrait sans ego ni état d'âme, un entretien où les réponses rebondissent comme des ricochets. Noël Chassain ne fait qu'un avec le centre social qu'il dirige depuis 21 ans. De toutes les photos commandées à Sébastien Tournier (« *Prends-le bien dans son cadre pour coller au papier* »), celle où il pose à l'entrée de la « boutique », en guise de bienvenue, clefs en main, est parfaite. Elle va nous permettre de faire quand même le tour du propriétaire et de le suivre sur son terrain de prédilection, les Vennes.

Plus que cinquantenaire

Le centre social du 2, rue Antoine Lorin a en fait deux entrées : une pour la halte-garderie *Graffitine* très appréciée des familles qui s'installent dans le quartier et le centre social très apprécié des familles qui restent dans le quartier. Les unes et les autres se suivent et se ressemblent. Ces deux équipements publics doivent beaucoup à la CAF qui les gère toujours aujourd'hui, mais qui les a créés en 1957. Monsieur Robert Odet, pensionnaire aujourd'hui de la maison de retraite, a été un de ses fondateurs ; il avait le double privilège d'être habitant du quartier et directeur de l'action sociale de la CAF de l'Ain.

Un quartier modèle

Noël Chassain détaille avec précision la sociologie de ce quartier qui pratique depuis son origine l'intégration de tous ceux qui viennent y vivre et la mixité entre des classes sociales et d'âge très diverses. Il connaît beaucoup de ses habitants, mais beaucoup de ses habitants connaissent-ils le centre social ? Question pour lui essentielle afin de savoir s'il est utile au quartier. Il l'a posée avec des bénévoles au cours d'un porte à porte très poussé qui préparait le terrain de la rénovation des logements. Un sondage grandeur nature. 70 % de taux de notoriété totalisé par les tablettes-questionnaires. Un beau score.
La rénovation, c'est une manière de rattraper le retard d'un quartier qui a l'habitude de se débrouiller tout seul, mais qui est bien doté en équipements publics. *« Il y avait trop de logements dégradés. »* Deux cents seront démolis, reconstruits, rénovés. *« On est là pour faire remonter la parole, ou, plutôt, pour permettre aux habitants de la remonter eux-mêmes. On est là aussi pour déranger les financeurs. »* Pas à la place de, mais avec…

Bio

— 56 ans

— Il est arrivé à Bourg en 1990, après un parcours « en escargot » qui l'aura conduit dans le sud-ouest à Bordeaux et Villefranche de Rouergue

— En franchissant le 45e parallèle pour arriver en Bresse, il aura l'opportunité de passer du statut d'animateur à la CAF à celui, en 1998, de responsable du Centre social des Vennes

— La célébration des 50 ans du premier centre social de l'an, en 2007, aura été pour lui un moment fort qu'il a toujours en tête

— Combien d'années encore entre Seillon, Péronnas et Saint-Roch ? Il ne compte pas et il ne s'est jamais posé la question. Le mythe de l'éternel retour au pays est passé. Pas sûr qu'il puisse rompre les amarres.

> Tous les quatre ans, on se remet en cause avec la définition d'un nouveau projet.

Initiatives

C'est parti au Pont-des-Chèvres

Les 20 logements du 1-3 rue Santos-Dumont ont été dépollués et curés de tout ce qui pouvait être démonté. Ne restaient plus que les murs et les planchers livrés à la pelle mécanique qui va grignoter cet immeuble construit en 1961 et déserté depuis novembre dernier. Fin avril, elle aura fait place nette. La rénovation urbaine du quartier du Pont-des-Chèvres / Santos-Dumont menée par Bourg Habitat a démarré et la démolition de cet immeuble est un signal fort qui montre que le remue-ménage ne s'arrêtera pas à la seule réfection (importante) de la voirie.

Avec de l'ancien, la Semcoda fait du neuf

La Semcoda vient de créer cinq logements sociaux à Proulieu, commune de Lagnieu, sur un terrain occupé par l'ancienne cure et son jardin. L'architecte s'est attaché à conserver et réhabiliter l'ancienne cure, élément du patrimoine vernaculaire, pour lui donner une nouvelle vie en accueillant deux logements. En face, un bâtiment neuf de trois logements, dont un duplex, vient s'implanter dans la continuité du front sur rue. Cette disposition, faisant dialoguer le neuf et l'ancien dans une volonté d'harmonie des formes et des teintes, libère l'arrière de la parcelle pour les stationnements et un grand espace vert commun à tous les logements ; en fond se dessine l'église. Cette opération illustre le bénéfice que l'on peut tirer de la réutilisation du patrimoine existant pour redynamiser de petits centres bourgs et répondre aux besoins en logement.

Une RAPT pour le handicap

Réponse à tous !

La MDPH* a mis en place, avec l'appui de l'ARS, l'Éducation nationale et la CPAM, la démarche « une Réponse accompagnée pour tous ». Expérimentée dans 24 départements et se déployant aujourd'hui sur le territoire national, la RAPT vise à proposer une réponse individualisée à chaque personne, s'inscrivant dans un parcours en cohérence avec son projet de vie.

La réussite de la démarche, formalisée par un Plan d'accompagnement global (PAG) signé par l'usager ou son représentant et les partenaires, repose sur l'engagement de tous les acteurs à élaborer collectivement des réponses adaptées, cousues main, innovantes, en accordant toute leur place à la personne, ses pairs et ses aidants. Portant une évolution des pratiques vers une réponse globale et continue, la RAPT figure dans de nombreux chantiers du médico-social et sanitaire au plan national visant à adapter l'offre d'accompagnement.

Tél. 08 00 88 84 44
mdph@ain.fr

* Maison départementale des personnes handicapées

Une fiche Repères sur la RAPT est diffusée par l'ARS aux établissements et services médico-sociaux.

France AVC

Bien vivre après l'accident

Depuis la création de France AVC en 1998, le siège national de l'association, qui compte aujourd'hui 51 antennes et repose entièrement sur le bénévolat, est implanté à Bourg-en-Bresse. Objectifs premiers : informer sur cette pathologie aux lourdes conséquences, première cause de handicap chez l'adulte en France, et apporter aide et soutien aux patients et familles. *« La prise en charge médicale des victimes s'est bien améliorée »*, reconnaît Éric Vedelago, délégué national et secrétaire départemental. *« Mais au-delà, favoriser le "bien vivre" après l'AVC des victimes et des aidants, en développant l'aide et l'accompagnement après l'urgence et la rééducation, est nécessaire, pour éviter l'isolement social, permettre aux personnes de rester acteurs de leur vie. C'est un enjeu de société. »*

Outre la poursuite des actions de prévention, France AVC 01 lance de nouvelles initiatives mettant l'accent sur la vie après l'AVC : rencontres-conférences, groupe de parole pour les victimes, les proches et les aidants, activités culturelles et sportives adaptées...

7, avenue Pierre-Sémard
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 94 58
franceavc01@franceavc.com
www.franceavc.com

Action de sensibilisation à l'AVC, dans le hall de l'hôpital Fleyriat, en octobre 2018.

COMMENT ÇA MARCHE ?

ANRU
1 326 logements
Phase 2

Rénovation urbaine à Oyonnax

Plaine, ô ma plaine !

La rénovation urbaine se poursuit à Oyonnax : la Plaine, qui fait partie des quartiers prioritaires de la Ville (QPV), va faire peau neuve, comme sa voisine la Forge. Logements et équipements seront revus de fond en comble ; les liens avec le cœur de ville retissés. Cinq ans de travaux pour la Plaine et, au total, 15 ans de métamorphose pour Oyonnax. Une rénovation citée en exemple

Depuis plus de 50 ans, la Plaine, c'est vraiment le territoire de Grand Ours. Pas toujours commode, il attendait qu'on s'occupe de lui et de ses 1 326 logements !

Petit Ours habite à la Forge qui a bénéficié de la première rénovation urbaine, de 2010 à 2018. L'ANRU, c'est un bon pot de miel qui coûte cher !

© Florence Daudé, ville d'Oyonnax

CÔTÉ LOGEMENTS

- **106 logements démolis** (74 Dynacité ; 32 Semcoda)
- **17 logements sociaux** reconstruits en dehors du quartier, en centre-ville.
- **1039 logements réhabilités** :
  - **312** par la Semcoda
  - **727** par Dynacité, dont **216** avec une ambition énergétique renforcée (Réhabilitation Bâtiment Basse Consommation).
- **726 logements sociaux** résidentialisés
  - **312** par la Semcoda
  - **324** par Dynacité.
- **12 logements en accession** sécurisée à la propriété réalisés sur la Forge.

CÔTÉ ÉQUIPEMENTS

- **2 groupes scolaires** (La Forge et Daudet/Pagnol) totalement réhabilités.
- **Un centre social** requalifié ; la halte-garderie sera transformée en multi-accueil permettant à terme d'accueillir 24 enfants en continu sur une journée.
- **Le centre culturel Aragon** sera requalifié et ses liens avec le quartier renforcés : nouvelles entrées, adossement de la maison de quartier jeunes.
- **Des espaces publics** repensés et réaménagés (aires de jeux adaptées et mieux positionnées pour réduire les nuisances sonores, aménagements favorisant le partage des espaces publics).

Mode d'emploi

Le plan guide s'attache à mieux relier le quartier à son environnement en favorisant et en rendant plus lisible les circulations au sein du quartier et en développant des modes de déplacement doux.

• Harmoniser

Un dispositif POPAC (Programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés qui bordent le quartier) a été engagé. Il accompagnera les co-propriétés pour éviter l'accentuation de leurs difficultés. Il interviendra sur la gouvernance afin que les décisions nécessaires au redressement se prennent.

• Partager

Coût total de l'opération : près de 88 M€ financé à hauteur de 27 M€ par l'ANRU (16 de subventions et 11 de prêts). Les bailleurs majoritairement, la Ville, la communauté d'agglomération, le Département se partageront le reste.

> Signature de la convention à l'été ; premières opérations de relogement fin 2019 ; premières opérations de réhabilitation mi-2020 ; premières démolitions en 2022 ; dernières opérations en 2024.
>
> **JULIEN LE GLOU,**
> DIRECTEUR POLITIQUE
> HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

mon parcours à moi

Isabelle Eusèbe

« Je voulais travailler avec l'étranger. »

Elle a accepté d'essuyer les plâtres de cette nouvelle page d'Interaction à une condition : que son parcours professionnel serve d'exemple à ceux qui cherchent et hésitent. *Mon parcours à moi* n'a d'autre propos que de révéler la richesse des itinéraires personnels qui vous mènent au métier dont on rêvait. Souvent, le plus court chemin pour aller de sa formation initiale à son emploi d'aujourd'hui, ce n'est pas la ligne droite, mais les zigzags, les sorties de route, les hasards, les détours… La compétence se nourrit toujours de l'expérience. C'est particulièrement vrai pour Isabelle Eusèbe qui a fait merveille en comptabilité. « Il a fallu que j'attende d'avoir 47 ans pour me dire que je n'aimais pas ça. » Devenue travailleuse sociale, elle accueille désormais les demandeurs d'asile au Dhuda les Sapins d'Hauteville. Pour eux, elle ne compte pas, mais eux comptent sur elle.

ITINÉRAIRE

▶ Pourquoi ne pas aller étudier la biologie à Lyon ?

« Dans le secrétariat ou la comptabilité, tu trouveras toujours du travail. Alors qu'en biologie… »

▶ Bac+2 en comptabilité à Villefranche

Isabelle est sur une liste d'attente dans une école d'infirmière. Elle rentre dans un cabinet d'expertise comptable pour patienter.

▶ Elle apprend sur le tas, avec beaucoup de saisie : déclarations, paie, bilan, etc.

La petite jeune se débrouille seule pour chercher les bonnes infos. Elle aime recevoir et partager.

▶ Embauche dans un gros laboratoire pharmaceutique.

Isabelle relève le défi de la gestion prévisionnelle de la trésorerie.

▶ Premier zigzag : Bar-sur-Aube. Elle suit son mari, ébéniste. Embauche par un bailleur social.

« Je recevais les locataires pour mettre en place les dossiers d'APL. Plus de tableaux. Ça me plaisait. » Elle vient de contracter le virus du social.

▶ Deuxième zigzag, un peu plus tard, dans la Drome et l'Ardèche.

« En compta, on trouve facilement… » Retour à la calculette, passage par la maternité, embauche dans une association qui aide grâce au FSE les femmes à créer leur entreprise.

▶ Bienvenue dans l'Ain. De 1990 à 2008, elle s'investit en entreprises. Compétence, motivation.

Occasion manquée : en 2000, alors qu'elle vient d'être licenciée économique, le service comptabilité d'Alfa3a la recrute. Elle choisit une autre piste.

▶ En 2008, rupture conventionnelle, une occasion de faire le point.

Rencontre à Pôle Emploi d'une conseillère de la MIFE pour le parcours *Balise*. « Le social est ressorti. J'avais envie de devenir assistante sociale. »

▶ À 47 ans, Isabelle retourne à l'école (Rockfeller) à Lyon pour devenir TISF.

Dur, dur de se retrouver avec des petites jeunes. « Difficile de changer ; on a peur, mais à un moment donné les portes s'ouvrent. » Elle a fait le pas. Adieu la compta !

▶ Après un stage à Alfa3a, elle est embauchée comme travailleuse sociale.

« La demande d'asile, ça me parlait. » Le baptême du feu au foyer de Saint-Vulbas, puis des postes durs : Geilles à Oyonnax, le Dhuda à Bourg. « Ça défilait ! »

▶ Elle se fixe en 2014 au Dhuda d'Hauteville.

« J'ai l'impression d'avoir vécu plusieurs vies. »

inter action 99
LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
AVRIL 2019

ADAPEI

Oyonnax parcours de vie

CAHIER PARTENAIRES

SOMMAIRE
CAHIER PARTENAIRES

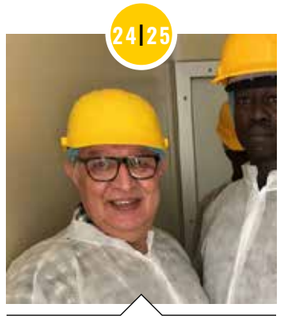
24|25
Alfa3a
UNE DYNAMIQUE POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

26|27
Adapei de l'Ain
OUVERTURE D'UN FOYER DE VIE ET D'UNE MINI-MAS À OYONNAX

30|31
Département
UNE PANOPLIE D'ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

32
Semaines d'information sur la santé mentale
sism
Brèves
LA SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

33
Orsac
FLEYRIAT ET ORSET-MANGINI

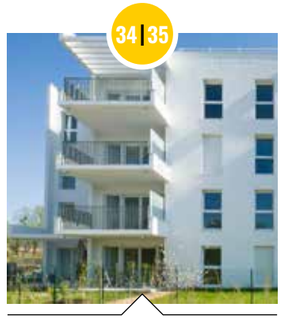
34|35
Dynacité
PROPRIÉTAIRE ? LE BONHEUR !

36|37
MSA
IL Y A UN VRAI CHANGEMENT !

38|39
Ain Domicile Services
UNE ÉTUDE INNOVANTE SUR L'AIDE À DOMICILE

40
Brèves
TOURISME ET HANDICAP

Escale accompagnée à Sergy
L'Espoir fait revivre

Au cœur du Pays de Gex, un hameau de « tiny houses » permet à des personnes en précarité de faire escale le temps nécessaire et d'être accompagnées pour rebondir dans la vie.

> Créée en 2015, l'association offre un logement d'urgence et un véritable accompagnement individualisé à ceux qui se retrouvent seuls et privés d'un toit pour des raisons diverses.

Que faire, à notre toute petite échelle, pour aider les personnes en difficulté qui se retrouvent sans toit pour diverses raisons ? Paul et Christiane Rychen ont trouvé un élément de réponse à leur question en découvrant les « tiny houses », micro-maisons en bois, montées sur roues et tout équipées pour y vivre confortablement en toute saison. Autre élément indispensable : un accompagnement individualisé, offrant écoute, aide et soutien, pour repartir au mieux. Ainsi est né, à Sergy, l'Espoir gessien. Sur un terrain de la commune, l'association a posé au fil des mois trois tiny houses – deux pour l'hébergement temporaire des personnes, l'autre servant d'espace commun, de rencontre, d'accueil et accompagnement des personnes – et créé tout un réseau partenarial autour de l'action. Une action reposant 100 % sur le bénévolat et fonctionnant en lien avec les structures sociales et associatives.

Outre l'accompagnement individuel, l'association organise de conviviaux temps de rencontre comme la fête de la Saint-Jean.

Hébergée l'été dernier suite à une rupture familiale et une perte d'emploi, Nelly (à droite sur la photo) a retrouvé sourire, travail et logement. *« Je n'avais plus d'autre solution que dormir dans la voiture et appeler le 115 tous les jours. J'ai été super heureuse d'être ici, c'est un endroit digne où on peut se sentir vraiment chez soi »* témoigne-t-elle.

Seul critère : la motivation

Depuis sa création, l'Espoir gessien a hébergé et accompagné une vingtaine de personnes, de tous profils, le temps nécessaire. *« La première personne est restée un an, une autre un mois. Le seul critère exigé, c'est leur motivation à vouloir s'en sortir »* souligne **Christiane Rychen**. Le profil de la trentaine de bénévoles est divers : jeunes, actifs ou retraités, chacun apporte ses compétences : aide aux démarches, aux soins, aux devoirs, cours de français, de maths…

Un hôtel 4 étoiles proche propose des nuitées d'hébergement. Il a aussi permis à une personne de retrouver un travail, une grande surface offre des produits et a également embauché des personnes… *« Chacun amène sa pierre à l'édifice. »*

> « La plupart des personnes qui ont été hébergées donnent ensuite des nouvelles. Certaines s'engagent dans l'association, deviennent bénévoles. »

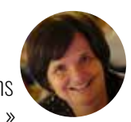

CHRISTIANE RYCHEN
COFONDATRICE DE L'ASSOCIATION

alfa3a
accueillir
associer
accompagner

EMPLOI

Les actions pour l'emploi en 2018

- 3 000 personnes accueillies à la MIFE
- 357 demandeurs d'emploi seniors accompagnés
- 301 participants aux clubs chercheurs d'emploi
- 1 140 bénéficiaires du RSA accompagnés
- 350 contacts avec des chefs d'entreprise
- 51 bilans de compétences
- 80 contacts sur les clauses sociales

Alfa3a – SOFIE
8 bd de Brou 01000 Bourg-en-Bresse
T. 04 74 24 69 49
secretariat.sofie@alfa3a.org

« Vous valez beaucoup plus que vous ne le pensez. »

Alfa3a multiplie les initiatives innovantes pour rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent.

PAR **ANNICK PUVILLAND**

Accompagner la personne vers l'emploi ou la formation, via un appui individualisé et des actions collectives, visant à lui faire prendre conscience de ses talents et les valoriser : c'est le cœur de métier de la Mife*. *« 3A Conseils est indissociable de ces missions »*, souligne **Emmanuel Maquet**, directeur du SOFIE (service orientation formation insertion emploi). Car accompagner vers l'emploi, c'est aussi apporter appui et conseil aux entreprises confrontées aux difficultés de recrutement, pour faciliter la rencontre entre demandeurs d'emploi et employeurs, casser les préjugés et rapprocher efficacement offre et demande. Action exemplaire, « 1 jour 1 emploi » s'appuie sur cette rencontre directe entre ces deux mondes qui trop souvent se méconnaissent. Lancée en 2015, en partenariat avec les acteurs locaux du territoire, elle fait ses preuves à chaque édition.

Découvrir les entreprises locales, c'est aussi ce que font les participants du Club Experts 50+. Expérimentation soutenue par la Direccte et la Région, en place depuis juin 2018, le Club accompagne les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, en petit groupe, sur trois mois renouvelables. *« Partant du constat qu'aujourd'hui les outils classiques ne suffisent plus, il faut travailler sur deux leviers : l'élargissement des choix professionnels, avec la valorisation des compétences transférables, et les liens avec le réseau socio-économique local. Souvent, les personnes ne connaissent pas les entreprises autour de chez elles ! »* L'accompagnement passe par la recherche des offres, des métiers qui recrutent, le travail sur les savoir-être, les CV vidéo, les visites d'entreprises, de salons professionnels… *« Vous valez beaucoup plus que vous ne le pensez » :* le message adressé aux seniors s'affiche en grand sur la vitrine de la Mife à Bourg-en-Bresse.

Dans la foulée du Club Experts 50+, 3AConseils a mis en ligne le site Internet **www.recruterautrement.fr** qui, via des pitchs vidéo de 30 secondes, permet aux employeurs de découvrir les compétences de demandeurs d'emploi seniors et motivés, en Bresse, Val de Saône et Haut-Bugey/Pays de Gex. Il leur suffit ensuite d'un autre clic pour les contacter directement. ■

* Maison de l'information sur la formation et l'emploi

La Mife et le PRIR se sont associés pour organiser une action « 1 jour 1 emploi » en octobre 2018 pour les réfugiés demandeurs d'emploi. Accueillis à la SME à Culoz, l'abattoir des Crêts à Bourg et la fédération régionale du BTP, la plupart ont été embauchés dans les jours suivants, dans l'une ou l'autre des entreprises visitées ou ailleurs.

> Il faut valoriser les compétences transférables.

Corinne de Vitis, chef de service SOFIE : « Les personnes retrouvent un emploi tout de suite ou à très court terme : l'action les redynamise, leur redonne confiance ».

1 JOUR, 1 EMPLOI

Une action « coup de poing »

Menée avec les partenaires, l'opération de proximité « 1 jour 1 emploi » affiche de belles réussites.

75 à 100 % de retour à l'emploi dans les semaines qui suivent : *« 1 jour 1 emploi, c'est une action "coup de poing" qui fonctionne bien »* confirme **Corinne de Vitis,** chef de service SOFIE. Simple, réactive et de proximité, l'action a pour objet une journée où des chefs d'entreprise accueillent un groupe de demandeurs d'emploi pour une visite invitant à découvrir les locaux, le fonctionnement, les valeurs de l'entreprise, les postes à pourvoir. La découverte est totale et anti-idées reçues : *« Les demandeurs d'emploi ne savent pas quelles entreprises seront visitées et les employeurs n'ont pas leurs CV »*. De quoi faire changer le regard des uns et des autres !

En amont, les demandeurs d'emploi motivés se préparent durant quatre jours : travail sur les compétences et les savoir-être, réalisation de CV papier et vidéo, travail sur la gestion du stress et préapration à l'entretien d'embauche… Après la journée de visite, ils se positionnent sur les offres qui les intéressent. Leurs CV sont adressés aux entreprises qui les contactent, et souvent, *« ça matche ! »*

Le tout s'organise à la demande des territoires, avec les communes, Pôle emploi, les Missions locales, les agences d'intérim, les acteurs locaux de l'insertion… Après la Bresse et le Val de Saône, l'action a essaimé sur le Haut-Bugey, en partenariat avec Sports & Métiers 01. Prochains rendez-vous : sur Maillat, cela se fera courant du premier semestre 2019, puis du côté d'Arbent au deuxième semestre. « 1 jour 1 emploi » peut aussi se monter avec un service spécifique, exemple à l'automne 2018 avec le PRIR* , ou à la demande d'une entreprise du bassin économique de Bourg. ■

Programme régional d'intégration des réfugiés

Philippe Perrin, référent social itinérant : « J'ai toujours aimé les missions atypiques ».

MISSION MORY

Sur le terrain national

Accompagner vers l'emploi près de 150 anciens salariés du transporteur Mory restant en difficulté de réinsertion suite à la faillite de l'entreprise en 2015 : la mission nationale confiée à Intermife France et mise en œuvre avec la Mife de l'Ain s'étend sur la Bretagne, la Normandie, l'Île de France et les Pays de Loire. Recruté par 3AConseils, **Philippe Perrin** est sur le terrain depuis mars : *« L'intitulé de mon poste est : référent social itinérant. Je vais d'abord rencontrer les partenaires – c'est vraiment un travail de réseau – puis me rapprocher de chaque personne, établir une relation de confiance, faire un diagnostic avec elle, pour trouver ensemble des solutions, en s'appuyant sur les outils de la Mife. »* La mission s'effectue en lien étroit avec Pôle emploi, la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle) et Intermife.

Philippe Perrin a un an pour la mener à bien. *« Je pars avec une conviction inébranlable : il est toujours possible de faire quelque chose. »* Un challenge qui renforcera encore l'expertise des Mife sur l'accompagnement au retour à l'emploi des personnes dans le cadre de plans de licenciement. ■

3 QUESTIONS À

Nathalie Barale

FACILITATRICE DE CLAUSES SOCIALES

Votre poste a été créé en mars 2018. Quelle est votre mission ?

Sensibiliser à la clause sociale et accompagner sa mise en œuvre. Je travaille avec les maîtres d'ouvrage des territoires Bugey-Sud, Plaine de l'Ain et Val de Saône, pour qu'ils intègrent dans les marchés cette obligation de réserver un volume d'heures de travail à des publics en difficulté d'accès à l'emploi. La clause sociale est un outil de dynamique locale pour favoriser l'emploi. Les élus la connaissent peu. J'accompagne les entreprises attributaires des marchés dans sa mise en œuvre, leur propose des candidats adaptés. Je suis l'interface entre les maîtres d'ouvrage, les entreprises et les publics.

Et aussi les acteurs de l'emploi et l'insertion ?

Je mobilise un large réseau : Pôle emploi, les Missions locales, les agences d'intérim, la Mife, le PRIR, les structures d'insertion par l'activité économique, les assistantes sociales, les éducateurs, le SPIP*…

Des exemples de marchés clausés que vous accompagnez ?

Le plus gros chantier est celui de la construction de l'hôpital de Belley, qui prévoit 20 000 h d'insertion. 6 000 ont été réalisées depuis mai, avec une mixité intéressante de contrats et de publics. J'accompagne Alfa3a qui a intégré la clause sociale dans son marché de maintenance chauffage/VMC, le SIEA pour le déploiement de la fibre, la Semcoda sur des constructions ou réhabilitations. Des opérations sont à venir avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, comme le gardiennage des déchetteries. Les marchés clausés sont diversifiés.

* Service pénitentiaire d'insertion et de probation

QUI ?

FOYER

- Ouverture aux salariés le 10 décembre 2018.
- Accueil des premiers résidents le 11.
- En décembre et janvier : arrivées des résidents par vagues.
- Le bâtiment :
  - 2 800 m²
  - Trois niveaux
  - Un terrain de 4 500 m² en plein centre d'Oyonnax.
- Partenariats :
  - avec le centre hospitalier du Haut-Bugey pour la restauration
  - avec l'ESAT les Biolattes pour entretien du linge plat et de celui des résidents
- La mini-MAS (Maison d'accueil spécialisé) :
  - 8 adultes de 20 à 26 sortant d'IME
  - Public avec polyhandicap sévère ou troubles neurocomportementaux
- Le foyer de vie :
  - 40 lits sur deux niveaux : les plus dépendants au 1er, les plus autonomes au second
  - Accueil à partir de 45 ans

3 bis rue Bellevue
01100 Oyonnax
04 74 12 17 74
foyerdevie@adapei01.fr
mashautbugey@adapei01.fr

OUVERTURE D'UN FOYER DE VIE ET D'UNE MINI-MAS À OYONNAX

Deux chemins neufs pour le parcours de vie

Depuis janvier, l'offre de services de l'Adapei s'est enrichie d'une mini-MAS et d'un foyer de vie. Ces deux nouvelles structures offrent des réponses adaptées à des personnes en situation de handicap jusqu'à présent sans solution.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Le constat s'impose depuis plusieurs années : les travailleurs en situation de handicap vieillissent et ne peuvent plus se maintenir dans l'emploi. Trop jeunes pour intégrer un EHPAD, leur situation nécessite une réponse adaptée. Partant d'une étude des besoins et de ses listes d'attente, l'Adapei est allée à Oyonnax vers une gamme complète d'accompagnement, adaptée des plus jeunes aux plus âgés.

UN SOULAGEMENT

Le nouveau foyer de vie a changé la vie de ses résidents. *« Je voulais partir »* explique Pascale. *« Je n'en pouvais plus de monter travailler »*. Le bâtiment abrite aussi une mini-MAS, destinée à des jeunes n'ayant pas la possibilité de travailler au sortir d'IME. Pour proposer une réponse adaptée aux besoins des résidents, leur orientation avait été examinée en amont par la commission d'admission associative. Les moins autonomes ou ceux ayant des besoins de médicalisation importants ont été orientés vers d'autres structures.

Par sa localisation, les établissements incluent les résidents dans la ville et font évoluer le regard de la population sur le handicap. Parfaitement adaptés au public, les chambres de la MAS disposent de rails pour déplacer les résidents. Des salles Snœzelen et balnéothérapie assurent détente et bien-être. Au foyer, la convivialité est assurée par de grands salons et des cuisines pédagogiques.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE

Pour une transition en douceur, l'arrivée des résidents a été longuement préparée. Dès l'automne, des réunions de présentation ont eu lieu avec eux, les tuteurs, les parents et les équipes. Des liens ont été forgés avec les structures Adapei d'où les résidents étaient originaires pour faciliter la transition. *« Plus on montrera que l'on travaille ensemble, que l'Adapei est une famille unie, plus on rassurera les familles »* estime **Brigitte Lavergne**, directrice. Après une journée de prise de contact pour les professionnels, plusieurs vagues d'arrivée de résidents se sont succédé jusqu'en janvier. *« Il faut prendre le temps de les installer et faire que les professionnels soient disponibles pour ne pas rater le départ »* explique Brigitte Lavergne. *« Les résidents sont contents de venir, mais n'auront plus les mêmes repères. Il faut être là avec entraide et bienveillance. »*

> Voir un établissement comme ça, on rêve !
>
> **Les parents d'un jeune de la MAS**

Symboles du parcours de vie proposé par l'Adapei à Oyonnax, 14 résidents du foyer se suivent depuis leur arrivée à l'IME les Sapins, il y a 47 ans.

Pour les professionnels réunis pour la première fois, la journée du 10 décembre a permis de créer une dynamique de groupe et de s'approprier les lieux.

PAGE BLANCHE

Écrire l'histoire ensemble

Nouveaux établissements, nouveau projet mais surtout nouvelle équipe. Elle rassemble des professionnels déterminés et de tous horizons.

Pour les professionnels, c'est une aventure. *« Le démarrage de l'établissement, c'est la plage blanche ; on va l'écrire tous ensemble »* rappelait **Brigitte Lavergne**, la directrice, le 10 décembre. L'équipe réunit des professionnels de l'Adapei et de l'extérieur. Certains viennent du médico-social, d'autres sont passés par l'hôpital, des crèches ou des EHPAD. Mais tous sont motivés par la construction d'un projet commun. *« Le milieu du handicap est nouveau pour moi, mais c'est que je voulais »* explique une infirmière. *« Des structures comme celle-ci permettent de faire plus de relationnel. »*

UN CHALLENGE

Même enthousiasme pour Mélody, venue de l'Ehpad de Groissiat. *« Je le vois comme un challenge : c'est nous qui allons tout mettre en place ensemble, c'est génial ! »* Issue du même établissement, Myriam a saisi l'opportunité de travailler dans le handicap. *« Je n'appréhende pas ! Il faut apprendre à se connaître, mais on est tous dans la même situation. Chacun va pouvoir s'appuyer sur son expérience. »*

La priorité sera d'être présents pour les résidents et de préserver leur autonomie. *« On ne va pas être dans l'occupationnel, mais dans des activités travaillées en fonction des projets de vie. Ils vont garder un maximum d'autonomie »* résume Brigitte Lavergne. *« Ils savent faire plein de choses, on en apprend tous les jours par eux. Faites-leur un maximum confiance »* ajoute un membre de l'équipe.

Le « plus »

Une vraie réussite synergique

Après avoir identifié la demande, l'Adapei a pu s'appuyer sur ses partenaires pour développer le projet. Conscient des manques dans le secteur, le Conseil départemental a accepté et accompagné la création du foyer. La ville d'Oyonnax a apporté un soutien essentiel, notamment pour le terrain.

Face aux besoins des jeunes polyhandicapés, un travail conjoint a été entrepris avec l'ARS pour créer une MAS et l'ouverture sur le même site a permis de mutualiser les coûts. *« Ce travail de partenariat a permis que le projet sorte de terre, propose un accompagnement correspondant à des besoins et offre un parcours de vie digne »* résume Marie-France Costagliola, présidente de l'Adapei.

Des résidents apaisés

Bien préparée et progressive, l'arrivée des résidents s'est globalement bien déroulée. *« Ils sont passés par différentes étapes, mais il y a une bonne dynamique pour venir »* résume une aide médico-psychologique. Beaucoup ont arrêté le travail progressivement avec des mi-temps en SAJ ou en foyer de jour.

Un peu inquiète au début, Pascale s'est rapidement adaptée aux lieux. Avant l'installation, elle avait visité les lieux, choisi sa chambre et rencontré les professionnels. Pour son déménagement, elle a reçu l'aide des éducateurs du foyer de Courtes où elle avait également vécu l'ouverture. Un peu triste de partir, elle a apprécié de trouver à Oyonnax de grands espaces, des locaux lumineux et agréables. *« Ici, je ne stresse pas pour me réveiller et aller au travail ! »*

En pratique

— **Octobre 1991** : Accord avec le Rotary.
— **Mai 1992** : premier versement et début de la rénovation
— **1994** : trois classes rénovées.
— **1997** : les locaux étant trop petits, le Sénégal met un terrain à disposition.
— **1998** : inauguration de cinq classes.
— **2011** : ouverture du centre de formation

En décembre 2018 :

— **À l'école primaire :**
- 462 élèves de 6 ans à 12 ans
- 12 classes
- 15 enseignants

— **Au centre de formation :**
- 195 jeunes de 15 à 45 ans
- 29 enseignants
- Formation dans six domaines : Mécanique automobile ; Menuiserie-bois ; Electricité; Dessin-bâtiment ;Restauration ;Agriculture-élevage
- Préparation au BEP (2 ans) ou CAP (3 ans)

La machine à bois, acheminée depuis l'Ain en 2018, est un vrai plus pour le centre et l'insertion des jeunes.

Enseignement à Lalane (Sénégal)

La soif d'apprendre

Soutenue depuis plus de 25 ans par le Rotary-club de Bourg-en-Bresse – Revermont, l'école et le centre de formation de Lalane ont transformé l'avenir de centaines de jeunes et d'un territoire en apportant une réponse éducative locale.

Par son nom, le centre de formation témoigne du soutien venu de Bresse. Des visites annuelles sont organisées pour apporter soutien et matériel.

ENQUÊTE **CHRISTOPHE MILAZZO**

Depuis Dakar, comptez 1 h 30. Passé Thiès, après quelques kilomètres sur la route de Saint-Louis, voici Lalane, une commune rurale qui rassemble une école primaire de 462 élèves et un centre de formation d'apprentis de 195 jeunes. En arrivant, des noms familiers (Bresse, Revermont, Centre de formation Marc Damians) rompent le dépaysement. En effet, depuis 1991, la construction et la réhabilitation du site bénéficient du soutien du Rotary Club. *« J'avais toujours dit que je voulais faire quelque chose au Sénégal »* se souvient **Marc Damians** qui a porté le projet avec le Rotary. *« Je voulais les aider et favoriser le développement du pays. »*

Travailler sur le long terme
Un projet d'ampleur

À l'origine, se trouve une école en piètre état sur un territoire clérical et le projet d'un enseignant sénégalais de doter la commune d'un établissement digne de ce nom. En 1991, après une rencontre rendue possible par les sœurs dominicaines, le Rotary s'engage et les travaux débutent. *« On pensait que 2, 3 classes allaient suffire, mais non ! Les enfants ont envie d'apprendre »* ajoute Marc Damians.
27 ans plus tard, l'établissement comprend douze classes avec des élèves venant des villages voisins et de Thiès : *« ils sont attirés par nos bons résultats »* explique **Gilbert Tine**, directeur de l'école. Avec des taux de réussite supérieurs à 95 %, l'école figure parmi les meilleures de l'académie. *« Il faut maintenir cette qualité. On insiste sur la formation des maîtres pour ne pas être figé dans la pédagogie »* ajoute Gilbert Tine. Les nouvelles technologies ne sont pas oubliées. Privée des équipements des écoles de Dakar par son isolement, l'école vient d'inaugurer une salle polyvalente qui, une fois équipée, servira à l'apprentissage de l'informatique.
Face aux moyens publics limités, l'entretien des bâtiments est assuré par les cotisations des parents et l'aide de donateurs. *« Le problème pour les élèves est le transport »* décrit Gilbert Tine. *« Souvent, ils arrivent sans avoir mangé. Certains sont issus de familles en difficultés : c'est pour cela que l'on propose le déjeuner. »*

À Lalane, les familles se mobilisent depuis longtemps. Sur les cinq classes inaugurées en 1998, trois ont été financées par le Rotary et deux par les parents.

Hors des aspects techniques, la formation n'est pas cloisonnée. En matières générales, les apprentis sont regroupés et des échanges ont lieu.

Pour les troisièmes années restauration, la formation ne se limite pas à la cuisine mais inclut l'hôtellerie et le service. Avec l'agriculture-élevage, ces formations sont les plus demandées.

Pour une réponse complète

Ce n'est qu'à partir de 2003 qu'a germé l'idée d'un centre des apprentis. Ouvert en 2011, il permet aujourd'hui à 195 personnes de se former *« Le développement a été progressif, en fonction des besoins de la région »* explique **Adama Gaye**, son directeur. *« Les jeunes viennent de Thiès, de Tivaouane et des villages environnants. Certains font 15-20 kilomètres tous les jours ! »*
Le principal enjeu est de compléter l'équipement : l'électricité n'est arrivée que l'an passé, après un long combat. Auparavant, l'établissement vivait grâce à un groupe électrogène. Résultat : la jeune filière électricité est florissante avec 17 apprentis en première année contre 6 en deuxième.

Mission insertion

Si cette amélioration bénéficie à tous, à Lalane comme ailleurs, l'enjeu principal reste l'insertion vers l'emploi. *« Nous avons un grand projet sur l'agri-élevage pour aider à s'insérer dans une partie où il y a le plus de besoins. Nous avons des liens avec les entreprises du secteur, les fermes prennent des jeunes en stage »* témoigne Adama Gaye. Pour lui, la solution passe par la diversité des partenaires et l'ouverture sur le monde. *« Il est important de sortir, de voir ce qui se fait en Europe, notamment avec les entreprises pour pouvoir importer ces expériences ici. »*

La foule est compacte pour profiter de l'inauguration de la nouvelle salle polyvalente en présence du commandant des sapeurs-pompiers du Sénégal.

En ce dernier jour avant les vacances de Noël, c'est l'heure de la distribution des bulletins.

AIN 01 le Département

ENFANCE

Soutien à la parentalité :

- **7 LAEP** (lieux d'accueil enfants-parents) + 2 en projet
- **38 lieux** de permanences de puéricultrices de PMI
- **36 lieux** de consultations des 0/6 ans par des médecins et puéricultrices de PMI
- **8 animations** de salle d'attente de consultations de jeunes enfants
- **1 700 futures mères** accompagnées par les sages-femmes de PMI en 2017
- **210 familles accompagnées** dans le cadre de l'expérimentation Psychologue en soutien à la parentalité des 0/6 ans :
  - 44 % ont pu lever leurs difficultés
  - 41 % ont été orientées vers le soin ou une prise en charge adaptée

Entre autres ressources sur la parentalité disponibles sur le site Internet du SDAESF 01 : la lettre semestrielle Tous à bord !, pour les parents et pour les professionnels.

Département – Domaine PMI
Tél. 04 74 32 33 10
pmi@ain.fr
www.ain.fr

Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles
www.sdaesf01.fr

Enfants-parents : des liens à privilégier

Menées avec et par les partenaires locaux, diverses initiatives favorisent la relation enfant-parent et le partage d'expériences.

PAR **ANNICK PUVILLAND**

Ouverts à tout futur ou jeune parent, des ateliers portage ont lieu au PAS d'Ambérieu-en-Bugey, un lundi sur deux. On y vient seul ou en couple, avec bébé, sur inscription (quatre familles maximum). Deux puéricultrices ou sages-femmes co-animent la séance. *« Au début, on avait prévu un atelier par mois »*, précisent-elles. Après la présentation des bienfaits du portage et des divers systèmes, c'est la mise en pratique. Démonstration à l'appui, *« avec de vrais poupons de portage, souples, du poids d'un bébé, qui permettent de bien se rendre compte des positions »*, les parents s'initient avec leur enfant. L'échange déborde souvent aussi sur d'autres questions autour de bébé : les pleurs, les maux de ventre, les troubles du sommeil…

La MDS de la Plaine de l'Ain propose aussi des ateliers toucher-masser, un mardi sur deux, à la crèche de Lagnieu. Même formule : on s'inscrit, on vient avec bébé (de 1 à 6 mois), on expérimente tout de suite.

Le Département forme les puéricultrices et équipe les MDS en matériel pour les ateliers, avec pour objectif de les développer sur tout l'Ain. L'action permet aussi de *« faire changer le regard sur la PMI »*.

ET SI ON EN PARLAIT !

Proposer à des parents en difficulté avec leur(s) enfant(s) de 0/6 ans quelques séances auprès d'un psychologue pour leur permettre de passer le cap : l'expérience menée de janvier 2016 à juillet 2018 sur les MDS Dombes, Plaine de l'Ain et Pays de Gex Bellegarde a prouvé sa pertinence. *« C'est de la prévention primaire. Les résultats sont encourageants. Beaucoup de parents ont dit leur soulagement, mieux comprendre certaines choses »* relève le **Dr Catherine Hamel**, responsable du domaine PMI. Le dispositif, renommé *« Et si on en parlait ! Psychologue en soutien à la parentalité »*, sera étendu en 2019 sur tous les territoires (voir contacts).

> Faire changer le regard sur la PMI

Via des activités ludiques, la Récré en familles vise à favoriser le langage et la socialisation.

EDUCATION ET LIEUX D'ANIMATION ET DE RENCONTRE

Jouer avec son enfant, c'est aussi être parent

Libres lieux de partage enfants-parents et ateliers collaboratifs entre parents se développent dans l'Ain.

Dernier-né dans l'Ain, le LAEP du Haut-Bugey a éclos en mai 2018, au centre social Est à Oyonnax. Initiative associative, soutenue par la Caf, le Département, Alfa3a, AMFD 01 et l'Adapei, il offre aux enfants de 0/6 ans avec un parent (ou autre adulte responsable) un espace de jeux, rencontre, partage, découverte, en présence de deux accueillants, formés, bénévoles ou mis à disposition par les partenaires. *« Les gens trouvent ça assez incroyable ! Ils peuvent rester le temps qu'ils veulent. On inscrit juste le prénom de l'enfant et son lien avec l'adulte. C'est un lieu de socialisation précoce avant l'école »* précise **Olivier Bages-Limoges**, cofondateur de l'association Le Libre Pas'sage.

RÉCRÉ EN FAMILLES

Le mardi matin, à l'école maternelle publique de Nantua, c'est Récré en familles. Lancé en 2013 par la PMI, le rendez-vous permet aux enfants de 2 ans qui seront scolarisés à la rentrée suivante et à leurs parents de se familiariser avec les lieux et partager un temps d'activités ludiques, co-animé par les Atelec, les puéricultrices, des bibliothécaires et des bénévoles – dont des mères ayant suivi l'action.

Comptines, jeux, motricité, ateliers créatifs favorisent le langage, les échanges entre enfants et entre adultes, l'ouverture vers l'extérieur. Orientées par la PMI ou l'école, les familles s'engagent à venir toute l'année. Un bilan annuel individuel est établi. *« Les enseignants constatent que les enfants s'adaptent beaucoup plus vite à l'école »* note **Delphine Ambroise**, puéricultrice.

CES ANNÉES INCROYABLES

Offrant aux parents d'enfants de 3-10 ans des outils concrets pour mieux comprendre leurs comportements et agir, *« Ces années incroyables »* se déploient dans l'Ain. Dispositif reconnu scientifiquement parmi les meilleurs et développé d'abord au Québec, basé sur l'éducation positive et collaborative, il réunit une quinzaine de parents pour 16 séances hebdomadaires de 2 heures, *« animées par deux animateurs, de manière très précise et cadrée »* indique **Jean-François Grenier**, coordinateur.

Entre deux séances, chaque parent expérimente ses acquis avec l'enfant.

Portée par le Prado, l'action s'inscrit au Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles. Quatre sessions sont en cours, trois autres sont prévues en 2019. Le Département forme ses assistants familiaux. Des services éducatifs, d'aide à domicile, l'ADSEA le proposent à leur personnel. Une formation d'animateurs a lieu en mai.

3 QUESTIONS À

Dr Catherine Hamel

RESPONSABLE DU DOMAINE PMI À LA DGAS

Pourquoi et comment soutenir la parentalité ?

Accompagner les familles pour que l'enfant évolue dans un contexte favorable à son développement et conforter les parents dans leur rôle font pleinement partie des missions de la PMI et de la protection de l'enfance. Les équipes de PMI tiennent des permanences pour répondre aux questions des parents, font des consultations de jeunes enfants. Mais il y a besoin aussi d'actions collectives, pour que les parents se rencontrent, échangent entre eux, soient ressources pour leurs pairs.

Les lieux d'accueil enfants-parents financés par la Caf, souvent portés par une association, sont un vrai outil de prévention. Certains ne désemplissent pas. D'autres actions sont montées par les services de PMI avec des partenaires locaux. Les animations de salles d'attente de consultation PMI, avec des jeux ou des livres, fonctionnent bien. Des familles reviennent même sans avoir rendez-vous.

Le Département n'agit pas seul ?

Nous travaillons en lien étroit avec la Caf, qui pilote l'axe parentalité du Schéma Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain et des partenaires locaux. Le Département est copilote. Nous cofinançons des actions collectives, l'aide au démarrage des LAEP, le poste de chargé de mission parentalité pour accompagner les porteurs de projets et animer le réseau des acteurs de la parentalité…

Quelles évolutions en matière de parentalité ?

Il y a beaucoup d'inquiétudes sur la place des écrans dans le quotidien des enfants. Les équipes de PMI ont à cœur d'informer et de sensibiliser les parents à une utilisation régulée.

Bilan 2019

Les organisateurs de la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM)

Différents services du CPA (Culture Nomad, pôle de pédopsychiatrie, etc.) ; ADAPEI ; ADEA, APAJH-SAVS de Meximieux ; BIJ de Bourg-en-Bresse ; CAF ; Département de l'Ain ; Familles rurales ; GEM Tendre la main à Montrevel ; Maison des adolescents ; MGEN ; UDAF 01 ; Ville de Bourg ; Vivre-en-ville 01.

Chiffres

L'an passé, sur « Parentalité et enfance », un millier de personnes avaient participé à l'un des 30 rendez-vous. Combien cette année, sachant que 15 réunions seulement ont été programmées ? Réponse dans les jours prochains. En 2018, 16 500 personnes (enfants et adultes) ont consulté au moins une fois dans un service du CPA. Pour les accueillir et les prendre en charge, le CPA c'est 1 061,42 équivalents temps plein.

Une bonne santé mentale en applis

Internet, ordis et smartphones sont des outils très adaptés à la « réhabilitation psychosociale », comme l'a rappelé en ouverture le professeur Nicolas Franck du Vinatier. Ils contribuent à une bonne santé mentale. D'où l'intérêt de la soirée sur les nouvelles opportunités du numérique :

- **Petit bambou,** une appli pour aider à la méditation (« Reprendre le pouvoir sur votre mobile et en faire un allié pour votre bulle de bien-être » annoncent ses concepteurs) ;
- **Respirelax** a eu un joli succès : des exercices de respiration avec une application gratuite sur smartphone : il suffit d'inspirer et respirer en suivant le mouvement de la bulle ;
- **Stopblues,** un outil de prévention de la dépression, développé par une équipe de l'INSERM ;
- **Alix & moi,** conçu dans le cadre d'un programme de recherches sur la réhabilitation en cours au Vinatier, pour organiser son quotidien, sa vie sociale, professionnelle ;
- **Time in** pour aider des personnes souffrant de troubles autistiques à gérer leur emploi du temps.

Comment se libérer du carcan des écrans ?

Bérénice Barthomier de « Génération du numérique » est venue alerter les élèves sur les dangers des réseaux sociaux.

Le numérique était au menu la 30e Semaine d'information sur la santé mentale (SISM). Cette thématique a-t-elle permis de faire sortir la santé mentale du monde de l'hôpital ? *« Pas plus que celle de l'an dernier »* répond **Adeline Dubois-Rigollet**, la coordinatrice des SISM. *« Enfance et parentalité avait amené une affluence massive en 2018, car on a touché tous les parents ».* Curieusement, alors qu'on n'arrête pas d'alerter sur les dangers du web, les parents ont semblé un peu en retrait.

Rendez-vous le jeudi 25 mars, à l'espace des usagers du Centre psychothérapique de l'Ain. Une quinzaine de personnes, patients et personnels du CPA, sont rassemblés autour d'un plateau de jeu. Le jeu en question, c'est Médiasphères, qui aborde de manière vraiment ludique des questions ayant trait à l'internet, aux données personnelles, aux objets numériques. Comment se protéger ? *« Sans penser à mal, mes amis peuvent diffuser des informations me concernant sans me consulter. Vrai ou faux ? »* questionne l'animatrice, une carte du jeu à la main.

– Vrai.

– Oui. Finalement, vous savez beaucoup de choses.

– L'information, elle a déjà bien circulé, constate un patient du CPA. *« D'où l'intérêt de naviguer en mode privé… »* conclut une participante.

Écrans et réseaux : vigilance !

« Comme nos patients sont vulnérables, ils sont plus enclins à croire les " fakes news " et les rumeurs. », remarque Adeline Dubois-Rigollet. D'où la nécessité de prévenir. *« Au CPA, les conséquences négatives du numérique que l'on constate, ce sont les faits d'enfermement devant l'écran ou le smartphone et la désocialisation, ce qui accentuent certains troubles. Il y a aussi le fait qu'on mette à part certaines personnes qui n'ont pas accès au numérique, soit qu'ils ne connaissent pas les outils informatiques, soit qu'ils n'en aient pas les moyens. Cela les enferme un peu plus ».*

Mais cette année encore, les SISM se sont largement adressées au grand public, comme les collégiens et lycéens. Il est vrai que la thématique 2019 s'y prêtait. Ainsi, au Bureau d'information jeunesse, à Bourg, une quarantaine d'élèves du collège Thomas-Riboud n'en finissent pas de poser des questions à Bérénice Barthomier, de l'association « Génération du numérique ». Elle est venue les mettre en garde sur les dangers des réseaux sociaux, notamment Instagram et Snapchat. Et leur expliquer comment s'en protéger, en apprenant par exemple à gérer ses mots de passe.

P. Gagnant

Quand les pôles se connectent

En septembre débutera la construction d'un pôle de rééducation et de réadaptation qui associera des unités de soins du centre hospitalier de Bourg et de l'Orsac autour d'un plateau technique commun. Ouverture prévue en 2021.

PAR AGNÈS BUREAU

CONSTRUCTION

Le futur pôle de SSR
- 10 500 m²
- 136 lits
- 45 places d'hôpital de jour
- 1300 m² de plateau technique avec balnéothérapie
- 30 M€ d'investissement

Le CHB
- 6 établissements
- 784 lits et 112 places
- 2326 salariés

Le centre Orcet-Mangini
- 171 lits
- 10 places d'hôpital de jour à Bourg
- 296 salariés

Orcet-Mangini
1436 avenue Félix Mangini
01110 Hauteville-Lompnes
tél. 04 74 40 45 00
accueil-mangini@orsac-ssr-01.org

Si le centre hospitalier Fleyriat assure logiquement la maîtrise d'ouvrage, l'ensemble immobilier et le futur pôle de soins sont bien l'œuvre commune du CHB et de l'Orsac. De leur entente est né un projet qui doit améliorer l'offre de soins de suite sur le bassin de Bourg en rationalisant au mieux le volet économique (à l'investissement puis dans le fonctionnement). Avec un total de 136 lits et 45 places d'hôpital de jour (dont pour l'Orsac 56 lits et 25 places), le pôle passe en effet la taille critique pour s'assurer des équipements de qualité et un fonctionnement attractif et confortable pour les personnels. L'Orsac a mis dans la corbeille ses compétences en rééducation neurologique et de l'appareil locomoteur ; elle apporte aussi des postes de médecins, kinés et autres rééducateurs, toujours bienvenus. **Alain Schneider**, directeur du centre Orcet-Mangini à Hauteville, a vécu les années de gestation du projet. À l'heure du premier coup de pioche, il témoigne de la volonté des deux partenaires d'un travail « intégré » au sein de ce futur pôle, loin d'une simple cohabitation. *« Je suis persuadé que nos équipes vont s'enrichir mutuellement et créer un pool de performance dans la prise en charge des patients. »*

© CRR Architecture

CONFORTER L'ACTIVITÉ SUR HAUTEVILLE

Pour l'Orsac, ce pôle signifie à terme la fermeture du centre l'Orcet à Hauteville (dont les autorisations de lits sont transférées à Bourg). Mais ça ne signifie pas une perte sèche d'activité puisqu'un établissement d'accueil médicalisé est en gestation sur le plateau, soutenu par l'ARS et le Conseil départemental. Ainsi l'opération s'inscrit dans la réorganisation plus large du projet hospitalier du plateau d'Hauteville. Et l'Orsac conserve, sur le plateau, la prise en charge de soins de suite plus spécialisés (traumatisés crâniens, amputés…) pour des patients issus des hôpitaux de la région.

> « Nous apportons sur le plateau technique environ 40 médecins et rééducateurs.

Au rez-de-chaussée, un accueil, un hôpital de jour et un plateau technique communs ; au premier étage les unités d'hospitalisation du CHB, au second celles de l'Orsac.

© CRR Architecture

QUI ?

Dynacité

HABITAT

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, EN CHIFFRES

- 1 120 logements de plus de 10 ans vendus depuis 1995 (604 collectifs, 516 individuels) sur l'Ain, l'Isère, le Rhône et Lyon Métropole.
- 83 ventes en 2018 : 40 collectifs, 39 individuels, 1 commerce, 3 garages.
- 78 contrats de location-accession signés en 2018 et 63 levées d'option
- 15 programmes de logements neufs en accession en projet sur les prochaines années.
- 95 % des acquéreurs (logements neufs et anciens confondus) sont des primo-accédants.

Dynacité
Tél. 04 74 14 10 70
accession@dynacite.fr
https://achatneuf.dynacite.fr/

> Des prix plafonnés et une forte sécurisation.

QUAND L'HORIZON PASSE AU VERT

Les 31 appartements de Vert Horizon sont équipés d'un grand balcon ou d'une terrasse privative en rez-de-jardin, comme celui d'Anna Misciali. La résidence est labellisée BBC et sécurisée.

Propriétaire ? Le bonheur !

Située sur les hauteurs de Bellegarde, à dix minutes à pied de la gare et dix du centre-ville, la résidence Vert Horizon a accueilli ses premiers copropriétaires en mars 2018, et fait une première heureuse !

PAR ANNICK PUVILLAND

Avec sa terrasse plein sud, sans vis-à-vis et avec vue dégagée sur ville et nature, son vaste salon sur cuisine ouverte, ses équipements fonctionnels (placards, garage, visiophone…), le T3 a séduit **Anna Misciali**. *« J'ai toujours été locataire, pas chez Dynacité. Je cherchais à acheter. Je voulais un appartement lumineux. Quelqu'un m'a parlé de cet immeuble en construction, j'ai appelé Dynacité. J'ai signé rapidement après ! »* Elle est l'une des premières habitantes de la résidence. *« Je suis vraiment bien ici : j'ai le soleil toute la journée, je vois évoluer les saisons, je vais travailler à pied. C'est un vrai confort de vie ! Mon fils aussi apprécie. »*

Si, plus jeune, on lui avait dit qu'un jour elle serait propriétaire, elle n'y aurait pas cru, avoue-t-elle. *« Je ne connaissais pas du tout les démarches. Dynacité et le banquier m'ont bien expliqué le PSLA, qui permet aux personnes comme moi, qui ont un bas salaire, d'acheter. C'est vraiment un avantage. »*

DE LA LOCATION À L'ACCESSION

Faciliter le parcours résidentiel jusqu'à l'accession à la propriété entre pleinement dans les objectifs de Dynacité. Chaque année, quelque 80 logements de plus de dix ans sont vendus, auxquels s'ajoutent environ 120 appartements ou pavillons neufs, pré-commercialisés sur plans avant construction. *« La vente fait partie de notre modèle économique : elle permet de financer la construction de nouveaux logements sociaux. C'est un outil pour répondre à notre mission d'intérêt général, qui est de permettre au plus grand nombre de personnes de se loger »* souligne **Thomas Michaud**, directeur des Affaires immobilières.

Logement ancien ou neuf, la réglementation diffère. Mais dans les deux cas, acquérir un logement auprès d'un bailleur social offre une triple garantie : des prix accessibles et plafonnés, un accompagnement et une forte sécurisation. ■

LOCATION-ACCESSION

Des logements attractifs

Laëtitia Chichoux, responsable du service Accession et copropriété : « L'acquéreur d'un logement neuf PSLA bénéficie d'une exonération de la taxe foncière durant quinze ans. »

Thomas Michaud, directeur des Affaires immobilières : « La programmation d'opérations de construction pour l'accession à la propriété va se développer. »

Dans l'ancien, Dynacité garantit le rachat du logement en cas d'accident de la vie, ce qui n'existe pas hors logement social », explique **Laëtitia Chichoux**, responsable du service Accession et copropriété. L'offre de vente est proposée en priorité au locataire occupant, à prix réduit. S'il la décline, il reste locataire. À la vacance du logement, l'offre s'adresse aux locataires de tout bailleur social dans l'Ain puis aux personnes extérieures, toujours sous conditions de ressources.

Quatre chargés de vente et deux assistantes accompagnent les acquéreurs, y compris dans la mise en copropriété. *« Il y a un vrai travail de pédagogie, de conseil, d'explication des règles, des garanties, de comparaison des montants de remboursement avec celui des loyers »* indique **Thomas Michaud**.

Qui dit ancien ne dit pas vétusté ! Les logements mis en vente doivent répondre aux normes de qualité énergétique et d'habitabilité, et être sans gros travaux à prévoir. Prochaines offres : des appartements à Jassans et Villars, et des pavillons à Montrevel et Saint-Paul-de-Varax.

LES PARTICULARITÉS DU NEUF

Dynacité programme également des constructions destinées à la vente. *« Il y a un vrai intérêt social à développer l'accession sur le Pays de Gex ou le sud de l'Ain, sans oublier les zones plus détendues comme Bourg, Oyonnax ou Valserhône »*, rappelle Thomas Michaud. Objectif : offrir des logements très qualitatifs, à prix raisonnables. Qualité rime avec attractivité : les programmes sont rapidement vendus à 100 %.

Particularité : la location-accession. *« Le PSLA* est le produit le plus sécurisé en France »*, souligne Laëtitia Chichoux. L'acquéreur réserve le logement sur plans, comme pour la classique vente en VEFA**. À la livraison, il s'y installe en s'acquittant d'une redevance mensuelle durant un an maximum puis finalise l'achat ou pas, ce dernier cas restant très rare. *« La location-accession est extrêmement complexe à monter, avec des clauses particulières aux bailleurs sociaux. Peu de notaires ont l'habitude de la pratiquer »*, reconnaît Thomas Michaud. Un logement PSLA non vendu 18 mois après la DAT (déclaration d'achèvement des travaux) peut devenir locatif. *« Ce n'est jamais arrivé ! »* ■

* Prêt social location-accession
** Vente en l'état futur d'achèvement

Menées en partenariat avec les communes, les programmes contribuent à l'aménagement du territoire et à la mixité sociale : ils mêlent logements en accession et locatifs, parfois locaux commerciaux. Sont programmés dans l'Ain des chantiers à Beynost, Oyonnax, Pérouges, Trévoux, Villars-les-Dombes, Ferney-Voltaire, Gex. Deux opérations de construction destinées à la vente sont programmées sur Oyonnax, dont 27 logements à Ségny.

3 QUESTIONS À

Me Pierre Hoffmann

NOTAIRE À FERNEY-VOLTAIRE

Qu'est-ce qui caractérise la vente de logement social ?

En France, la vente de patrimoine ancien appartenant à un bailleur social reste marginale, alors qu'elle est possible depuis 1965. Elle n'est qu'une activité accessoire des organismes HLM mais, hier simple complément, elle pourrait devenir demain la ressource principale pour financer le parc.

La loi Élan la renforce ?

Elle a fait sauter de nombreux verrous pour réaliser les objectifs très ambitieux de 40 000 ventes par an en France, fixé par l'État lors des accords successifs avec l'Union sociale pour l'habitat, soit 1 % du parc social. L'article 29 sur l'évolution du cadre juridique de la vente HLM l'inscrit au cœur de la stratégie des bailleurs en l'encouragement. La maîtrise complexe de ces ventes devient un enjeu pour les bailleurs sociaux et les notaires.

Comment collaborez-vous avec Dynacité ?

Nous avons une activité de conseil pour la vente de patrimoine ancien, d'assistance pour la mise en copropriété. Dès la mise en vente du bien, nous recevons les locataires qui ont des questions juridiques.

Dans la vente de neuf, nous sommes partenaires pour la location-accession le plus en amont possible, pour expliquer aux personnes le PSLA, leur apporter un service, gérer les contrats. C'est un partenariat très appréciable, avec une vraie confiance mutuelle, pour accompagner les clients, les rassurer. Le PSLA est très protecteur mais peut être anxiogène. À l'étude comme chez Dynacité, la personne a un seul interlocuteur qui répond à ses questions.

QUI ?

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

GOUVERNANCE

La MSA Ain-Rhône en 2018 :

- **138 743 adhérents**
- **481 millions d'euros** de prestations
- **7 886 familles bénéficiaires** d'une prestation (familiale, logement, solidarité ou handicap)
- **8 730 enfants** à charge des familles
- **14 000 personnes** reçues dans les accueils
- **119 192 appels téléphoniques** servis
- **785 437 connexions** sur le site

MSA Ain-Rhône
15, avenue du Champ de Foire
01059 BOURG-EN-BRESSE
Cedex 9
04 74 45 99 00
ain-rhone.msa.fr

> Il faut redresser la barre et montrer que notre régime est utile.

ENTRETIEN AVEC OLIVIER DE SEYSSEL, PRÉSIDENT ET JEAN-MARC GEORGE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous enclenchons une dynamique nouvelle... Il y a un vrai changement !

Fort d'une riche expérience, Jean-Marc George a pris la barre d'une MSA Ain-Rhône dans la tempête. Grâce à un ambitieux plan de redressement et au soutien des élus et des collaborateurs, l'institution vogue vers des eaux plus calmes.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTOPHE MIAZZO

Vous êtes un expert du secteur !
(JMG) J'ai un long parcours dans la protection sociale : à la CAF, la caisse primaire, l'URSSAF et au RSI où j'étais directeur général Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016. J'enseigne aussi à l'école des agents de direction de Saint-Étienne. Une des raisons pour lesquelles le conseil d'administration m'a choisi, c'est mon expérience.

Il ne vous manquait plus que la MSA ?
(JMG) La MSA, c'est un diamant ! Nous versons des prestations, nous faisons de la prévention santé, de l'aide aux aidants, oeuvrons pour la santé sécurité au travail, nous participons à l'animation des territoires... Nous sommes un interlocuteur unique dans le monde rural pour les problématiques de famille, santé, retraité... C'est le dernier guichet unique qui reste !

Venant du RSI, vous connaissez bien les problèmes des caisses...
(JMG) Elles sont toutes confrontées aux mêmes difficultés pour assurer le service attendu. La protection sociale doit s'interroger : pourquoi y a-t-il des gens sur les ronds-points alors que l'on verse 700 milliards d'euros de prestations ? C'est une remise en cause de l'efficacité de notre travail.

Est-ce un problème de moyens ou d'efficacité ?
(ODS) Il y a un problème de redistribution et d'efficacité. C'est dur de réaliser que des problèmes administratifs poussent vers la précarité. D'autant que la mentalité agricole conduit certaines personnes en situation de bénéficier d'aides, à ne pas les demander.
(JMG) Il y a un questionnement sur notre efficacité, notre rapidité d'intervention. Reste que nous n'avons jamais été aussi nécessaires.

En poste depuis le 1er octobre, **Jean-Marc George** est à Bourg en terrain connu : *« J'ai eu une enfance burgienne entre 3 et 11 ans. Mes grands-parents habitaient à 500 mètres de la MSA ! Je n'aurais jamais cru revenir. »*

Le modèle de la MSA est-il menacé ?
(ODS) Certains aspirent à un régime unique, d'autres pas car ils ont conscience de notre travail. Les financements de la MSA ont été réduits mais il y a un moment où il faut s'arrêter. Ces baisses ont provoqué des retards, une mise en difficulté des ressortissants et une perte de confiance. Nous avons stoppé cette réduction de postes pour permettre notre redressement.

Alors que la mandature prend fin en 2020, **Olivier de Seyssel** veut continuer à rassembler des élus de tous horizons : actifs, retraités, jeunes, femmes...

(JMG) 300 collaborateurs est un seuil critique en déçà duquel nous ne pouvons pas remplir nos missions. Aujourd'hui, nous organisons nos moyens humains et matériels à la fois pour répondre à nos priorités de prestations familles, santé, vieillesse et être présents dans la relation clients, dans les agences sur les territoires ou en répondant au téléphone.

Les ressortissants sont-ils attachés à la MSA ?
(ODS) Je pense que oui. Mais si nous ne sommes pas au rendez-vous, ils le seront de moins en moins. Il faut retrouver un rythme de croisière, traiter les dossiers à l'heure et être présent sur le territoire.

Le risque était-il de se diriger vers une MSA Auvergne-Rhône-Alpes ?
(ODS) Exactement ! Ça ne nous paraît pas la bonne orientation. Nous trouvons des marges de manœuvre pour garder pieds sur le terrain, comme la mutualisation entre les caisses. Notre binôme, ce sont les Alpes du Nord. Ça permet d'être plus performant, mais il faut que cela ne modifie pas la relation avec nos adhérents.

Cette capacité de mobilisation, c'est la force de la MSA ?
(JMG) Ce qui l'empêche de fonctionner de manière bureaucratique, c'est le conseil d'administration et les élus. Le Président, élu par la base, prête attention aux attentes des agriculteurs. Les élus sont un privilège. Nos 26 administrateurs ont une légitimité de terrain et les 500 délégués cantonaux font remonter les informations du territoire.
(ODS) La MSA a prouvé qu'elle avait un rôle d'acteur du monde rural. Il n'y a plus que nous qui faisons ça, avec le soutien des politiques et des partenaires. Nous avons de beaux dossiers comme Bulle d'air qui est en train d'essaimer dans toute la France, ou les vacances sociales que tout le monde abandonne ou les Marpa qui se développent.

Comment le personnel a-t-il vécu ces changements ?
(ODS) L'arrivée d'un nouveau directeur a permis d'enclencher une dynamique nouvelle et le personnel était en attente de ce changement.
(JMG) 80 % de notre budget est consacré aux ressources humaines. Tout repose sur le personnel et sa mobilisation. Il faut redonner de la confiance et du sens, notamment en remettant l'adhérent au coeur de notre métier, de nos préoccupations.

Est-ce que les résultats se font déjà sentir ?
(ODS) Nous avons réussi à décloisonner. Tout le monde se sent concerné, est conscient des problématiques et essaie de trouver des solutions. C'est un changement de mentalité très important.
(JMG) Les tableaux de chiffres ne font pas vivre une caisse. Donc oui, d'ores et déjà, nous sommes sur la bonne voie et nos résultats s'améliorent ! Il fallait remettre du sens et réorganiser. On soulève des montagnes avec des gens motivés !

Il n'y a pas eu de temps de rodage ?
(ODS) Le personnel vivait très mal le retard et les critiques sur la MSA. Maintenant, il y a un vrai changement et ça se sent. Je suis très optimiste. Quand j'ai vu M. George, je lui avais dit que la situation était très compliquée. Il m'avait répondu qu'il avait connu ça et que l'on allait y arriver. Je pense que nous allons y arriver plus tôt que ce que j'imaginais.

Les petits « plus »

Un plan qui fait mouche

Après l'échange et le diagnostic, le plan de redressement a été présenté au conseil d'administration le 13 décembre. Le lendemain, les salariés l'ont découvert lors d'une assemblée générale sous le signe de l'interactivité où ils ont exprimé leur adhésion.
Depuis janvier, le plan vise à améliorer le service, réduire les délais de liquidation et de traitement des dossiers. La MSA est particulièrement vigilante sur les prestations de précarité, en cas de risque de rupture de revenus. La priorité est à la gestion des flux pour ne pas étendre les retards. Les dossiers en stocks sont triés en fonction de l'urgence (liquidation pour les plus simples, versement rapide d'acomptes pour les plus critiques).
En se réimplantant sur les territoires ruraux, la MSA refuse la centralisation et le tout numérique grâce à des agences MSA ou une présence dans des MSAP (Maisons de service au public). Une stratégie réalisée à moyens constants mais évitant la dégradation prévue avec une priorité aux secteurs santé, retraite et famille. « On n'est pas les seuls à être dans une situation compliquée. La caisse centrale est très attentive à ce que l'on fait » affirme Olivier de Seyssel.

FAMILLE

Adessadomicile en chiffres

- Plus de 700 services et 350 associations et organismes publics et privés à but non lucratif :
  - 85 % proposant des services à la personne ;
  - 83 % intervenant auprès des personnes âgées et/ou handicapées;
  - 33 % sont des services de soins à domicile ;
  - 20 % intervenant auprès des familles.
- soit près de 30 000 salariés
- dans plus de 90 départements
- dont 4 associations membres dans l'Ain*, soit environ 400 salariés.

* Ain Domicile Services, VSDS Aide et soins à domicile, Evaldom et l'accueil de jour des Lucioles.

Adessadomicile
40 rue Gabriel Crié
92440 Malakoff
Tél. 01 40 84 68 68
contact@adessadomicile.org
www.adessadomicile.org

> Nos métiers sont une des solutions à la crise sociale.

ZOOM SUR UNE INNOVANTE ÉTUDE DE L'AIDE À DOMICILE

1 € investi dans le domicile = 1,65 € de gagné !

Réalisée à l'initiative de la fédération Adessadomicile, une étude scientifique révèle le précieux impact socio-économique de l'aide à domicile.

PAR **ANNICK PUVILLAND**

L'aide et les soins à domicile ne sont pas un coût mais un investissement aux bénéfices non négligeables en termes de bien-être des personnes, de réduction des coûts hospitaliers et d'accueil en EHPAD, de maltraitance de l'enfant évitée, de soulagement des aidants familiaux… La fédération Adessadomicile en avait l'intuition. L'innovante étude scientifique réalisée à son initiative par le cabinet indépendant Citizing, spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques, le prouve. Leur gain socio-économique pour l'État et la collectivité, quantifié et « monétarisé » à partir de dix-huit indicateurs sur leur valeur ajoutée économique et sociale, est même colossal : au moins 1,5 milliard d'euros. De quoi faire changer le regard des financeurs…

« La plupart des Français souhaitent rester à domicile. Mais les moyens alloués pour les accompagner dignement ne le permettent pas. Au regard des coûts évités que les services d'aide et de soins à domicile permettent, ils doivent bénéficier d'un soutien fort de la part de l'État » interpelle **Hugues Vidor**, directeur général d'Adessadomicile et président de l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire).

« La personne accompagnée est au cœur de l'étude. Les services d'aide à domicile lui permettent d'être acteur de son choix de vie. Via ces services, la société se protège de coûts aux incidences plus importantes » souligne **Michel Poulard**, vice-président de la fédération, qui par ailleurs a dirigé durant quinze ans un service d'aide et de soins à domicile dans l'Ain.

Présentée à l'Assemblée des Départements de France en décembre 2018, l'étude a fait ensuite l'objet d'un rendez-vous avec Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. *« Nos métiers ont une utilité sociale. Ils sont une des solutions à la crise sociale. »* Un message fortement relayé par la fédération, sollicitée par la ministre des solidarités et de la santé pour participer au Grand débat national. ■

Le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées contribue à leur bien-être, au maintien en activité des aidants familiaux et se traduit par des économies pour les familles et l'État.

Geneviève Gaudin
directrice d'Ain Domicile Services et administratrice de la fédération Adessadomicile
« Dans l'Ain, les financeurs reconnaissent le travail de terrain de l'aide à domicile mais nos métiers sont peu attractifs, nous n'arrivons pas à recruter. »

Hugues Vidor
directeur d'Adessadomicile
« L'aide à domicile est un non-coût pour la société : elle permet d'éviter d'autres coûts. »

Michel Poulard
vice-président d'Adessadomicile
« Bien vivre à domicile est possible, c'est un enjeu sociétal. »

Revue de détails

Regard sur quelques extraits de l'étude.

L'ACCOMPAGNEMENT DES GROSSESSES réduit le taux de mortalité infantile de 14 %, le recours aux soins hospitaliers et le décrochage scolaire lié aux retards de développement cognitif issus de naissances à faible poids.
1 € investi = 1,65 € de gain socio-économique. Bénéfice (net des coûts pour les finances publiques) : 5,4 M€/an.

L'AIDE APPORTÉE AUX FAMILLES FRAGILISÉES diminue le risque de maltraitance de l'enfant de 20 %, de placement en institution ou famille d'accueil, de délinquance, mortalité précoce et consommation de soins.
Gain : 927 M€/an (l'OMS estimant le taux d'enfants maltraités à 20 %).

L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES OU HANDICAPÉES ET À LEURS AIDANTS favorise le maintien à domicile, diminue le recours aux urgences pour les malades d'Alzheimer, contribue au maintien en activité professionnelle des aidants.
1 € investi pour les personnes âgées dépendantes = 1,62 € de gain. Bénéfice pour les finances publiques : 1,5 milliard €/an.
Bénéfice pour une heure de plus d'aide par semaine aux personnes bénéficiaires de la PCH (prestation de compensation du handicap) : 35,6 M€/an.

LES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE aux personnes atteintes de pathologies chroniques réduisent les durées de séjour hospitalier et les risques de réhospitalisation.
1 € supplémentaire consacré aux soins infirmiers à domicile pour accompagner les retours d'hôpital = 31 € de gain socio-économique.
Bénéfice si les soins à domicile étaient généralisés pour tout patient sortant d'hôpital pour insuffisance cardiaque ou maladie pulmonaire chronique : 737 M. ■

Une étude, et après ?

À partir des résultats de l'étude, la fédération a dégagé des propositions visant à améliorer l'accompagnement des personnes fragiles et la qualité de vie des professionnels de l'aide à domicile, tout en ayant un impact positif sur les comptes publics :
- créer un 5e risque garantissant une équité d'accès aux services favorisant le maintien à domicile ;
- revaloriser le montant de la PCH (fixé depuis 10 ans à 17,77 €/h), réformer ses modalités d'accès et faciliter l'accompagnement des aidants ;
- revaloriser les salaires des professionnels du domicile, pour mettre fin à leur paupérisation et faciliter le recrutement, et financer les frais professionnels et temps de déplacement ;
- créer un fonds d'investissement permettant aux services de développer des réponses innovantes ;
- financer des solutions de répit pour les aidants familiaux…

Les résultats de l'étude sont disponibles sur demande à la fédération, auprès du service communication (David Zeisler) : d.zeisler@adessadomicile.org ■

Les petits « plus »

■ Avant l'étude sur les gains socio-économiques de l'aide à domicile, en 2018, la fédération Adessadomicile avait réalisé une étude sur le non-recours aux aides sociales, en 2017.

■ Paru en 2018 aux éditions Érès, le livre *Les innovations sociales dans l'aide à domicile - La fédération Adessadomicile* allie des exemples d'initiatives innovantes, dont deux dans l'Ain, et des réflexions transversales sur les enjeux de l'innovation sociale.

■ Ça Booj chez Ain Domicile Services

Afin d'étendre les possibilités de mobilité pour ses salariés pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, quel que soit leur lieu de vie, Ain Domicile Services expérimente dès avril 2019 l'autopartage avec l'entreprise Booj sur le secteur burgien.

■ Agir ensemble pour l'aide à domicile

Les six services d'aide et d'accompagnement à domicile de l'Ain ont mené, dans le cadre de la préparation du prochain CPOM*, une réflexion sur les problématiques, notamment de formation et mobilité des salariés, en ciblant des actions collectives et départementales pour améliorer la qualité des interventions, des conditions de travail et la continuité de service.

* Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

■ Ain Domicile Services en AG

Lundi 17 juin, à 17h30, au club-house de rugby à Oyonnax, Ain Domicile Services invite à son assemblée générale, en présence des président et directeur de la fédération nationale Adessadomicile, Patrick Malphettes et Hugues Vidor.

www.ain-domicileservices.fr
Tél. 04 74 21 42 52

« Exil artistique »

Lieu d'échanges interculturels, le musée de la Bresse expose les toiles de deux artistes locaux en situation de handicap, Jean José Rodriguez, sud-américain d'origine, et Jeanine Courtois, aux racines africaines, accompagnées de textes dévoilant leur parcours. Organisé avec Résonance Contemporaine et la Direction de la lecture publique, cet inédit « Exil artistique » est à voir jusqu'au 15 novembre.
Tél. 03 85 36 31 22
www.patrimoines.ain.fr

Tourisme & Handicap

La labellisation Tourisme & Handicap obtenue en 2011 par le musée du Bugey-Valromey, pour les déficiences mentales et auditives, a été reconduite, avec des conditions d'obtention plus drastiques.
Celles des musées départementaux de la Bresse et du Revermont passeront en commission durant l'été pour leur renouvellement.
Autre demande en cours : la nouvelle labellisation du musée de la Résistance et de la Déportation, qui vise les quatre labels (auditif, mental, moteur et visuel), suite aux travaux d'extension, de mise en accessibilité et création de son nouveau parcours de visite.
http://patrimoines.ain.fr
www.accessible.net

Au musée du Bugey-Valromey, à Lochieu.

Safer Internet Day

À l'occasion du Safer Internet Day 2019 autour du thème « Agissons ensemble pour un Internet meilleur », l'UNAF publie, avec l'Hadopi, un guide pratique pour aider les parents à accompagner leurs enfants sur Internet, téléchargeable. À retrouver aussi sur le site Mon enfant et les écrans, mis en ligne fin 2018.
www.unaf.fr
www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr

Commission de surendettement
L'embellie se poursuit

Pour la sixième année consécutive, le nombre de dossiers déposés devant la commission de surendettement a baissé dans l'Ain. Le nombre de re-dépôt, représentant 45 % des dossiers, est aussi en repli. L'endettement moyen s'élève à 16 447 €.
En 22 réunions, la commission a traité plus de 1 600 dossiers pour une durée moyenne d'examen de trois mois. 40 % des dossiers ont abouti à un effacement total des dettes et 40 % à un effacement partiel. Dans 75 % des cas, les capacités de remboursement étaient inférieures à 400 € par mois. Une plus grande attention sera portée aux bénéficiaires du RSI où la frontière entre dettes personnelles et professionnelles est ténue ainsi qu'aux locations de véhicules à longue durée. Face aux besoins, les services en ligne se développent.
Les dossiers pourront être déposés sur internet d'ici fin 2019. Pour favoriser la prévention, 217 acteurs de la sphère sociale ont été sensibilisés aux problématiques du surendettement, à l'éducation financière et au droit bancaire.

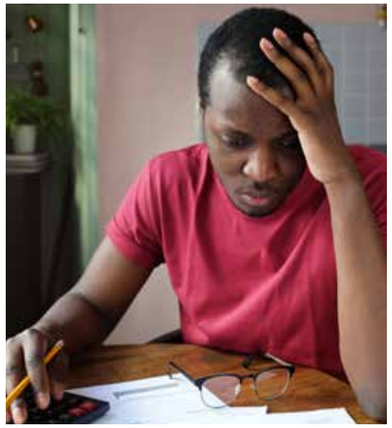

Échanges avec Emmanuel Macron
Écoutés mais pas entendus

Le 21 février, 95 présidents de département se sont retrouvés à Paris pour échanger avec l'exécutif.

« *On est tous ressortis désabusés* » relativise Jean Deguerry après une rencontre qui a laissé un goût d'inachevé. La journée avait commencé par une réunion sur le plan pauvreté dont la contribution financière des départements devrait être équivalente à celle de l'État. Une demande jugée délicate par ces derniers dont les budgets sont impactés par la hausse des dépenses sociales.
Après avoir rappelé le rôle des départements, l'exécutif a écouté les doléances et questions des présidents aux préoccupations similaires. « *Nous en avons assez des décisions verticales et des interventions dans nos domaines de compétences : qui connaît mieux nos territoires que nous ?* » s'interroge **Jean Deguerry.** Pour de nombreux élus, la solution passerait par une clause générale de compétences et une nouvelle décentralisation dans un contexte où la proximité est une priorité des citoyens. « *Qu'on nous laisse un peu d'autonomie, le droit à la différence, à l'expérimentation territoriale* » a résumé Jean Deguerry. Emmanuel Macron a clos la journée en appelant ses interlocuteurs à formuler des propositions.

Femmes
dans la cité

Une dynamique s'est engagée en faveur de l'égalité homme-femme, à l'école comme en entreprise, dans les services de l'État comme dans les associations. Elle n'est pas toujours facile à mesurer car il y a loin de la parole aux actes. Dans l'Ain, des initiatives, engagées parfois depuis longtemps, contribuent à accélérer ce mouvement qui a bénéficié des coups de boutoir de Metoo ou des campagnes dénonçant les violences faites aux femmes. Sans compter l'application progressive de lois en faveur de la parité ou de l'égalité. Si les chiffres prouvent que les évolutions sont lentes, les initiatives et les témoignages recueillis montrent que la détermination de beaucoup de femmes et d'hommes à faire bouger les lignes dans la cité est forte.

Des dizaines de femmes ont prêté leur visage pour ce son et lumière apparu sur les façades de l'hôtel-de-ville de Bourg, l'été 2017.

DOSSIER CHRISTOPHE MILAZZO
ILLUSTRATION SÉBASTIEN TOURNIER

Droits des femmes
« La société a bougé. »

Pour Pascale Guillet, déléguée départementale, le droit des femmes et l'égalité ne sont plus des sujets isolés, mais des priorités dans toutes les politiques publiques. Si l'adhésion à ces combats est large, leur concrétisation reste à travailler.

INTERVIEW CHRISTOPHE MILAZZO

« Je voudrais être le grain de sable dans la chaussure des décideurs locaux pour qu'à chaque dispositif, chaque politique publique, ils se demandent "et pour les femmes, qu'est-ce qu'on fait ?"
Pascale Guillet, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Où en est-on dans l'Ain ?
Les lois sont appliquées et il y a une très bonne structuration des acteurs de la lutte contre les violences. Chacun fait avec les moyens qu'on lui donne. La faiblesse, c'est que l'État finance à 80 %. Il y a peu d'engagement des collectivités, hormis quelques exceptions.

Quelles sont les conséquences ?
Sur certains territoires, il n'y a pas d'accompagnement social et des dispositifs comme l'éviction du conjoint violent ne sont pas mis en place, faute de moyens. Il faudrait plus d'actions conjointes État/collectivités. Les élus sont prêts à aider mais le sujet n'est pas porteur : les victimes de violences ne troublent pas l'ordre public.

Il n'y a pas eu d'évolutions récentes ?
Personne ne peut ignorer le droit des femmes. On a tous une femme, une fille, une mère qui a des difficultés à faire carrière, à vivre de son salaire, à avoir une retraite décente ou à se sentir en sécurité. La société a bougé. Mon grand espoir, c'est la jeunesse. Les 14-30 ans sont très égalitaires et respectueux. Et il y a une vraie mobilisation associative.

Ça ne remonte pas jusqu'aux institutions ?
Rien ne se passe côté puissance publique. Les femmes portent plus plainte, la police accompagne mieux mais le suivi psychologique, social et la protection sont les mêmes en 2019 qu'en 2015 ! Dans l'Ain, le sujet n'est pas dans la culture des collectivités.

C'est dû à un manque de portage politique ?
Je suis convaincue de la sincérité des décideurs, mais il y a une certaine frilosité, un manque d'engagement. C'est important pour eux mais ils ne savent pas forcément quoi faire. On ne met pas les priorités aux mêmes endroits alors qu'une collectivité engagée auprès des femmes peut être un vecteur d'attractivité.

L'État est vigilant ?
Le plan régional stratégique des droits des femmes et de l'égalité prévoit un référent égalité dans chaque direction régionale et départementale. Il sera une vigie sur la place de l'égalité dans chaque administration et s'assurera qu'elles prennent en compte l'égalité dans leurs politiques publiques.

Alors, comment arriver à l'égalité ?
Les femmes doivent monter en pouvoir, convaincre que partager les lieux de décisions, ce n'est pas prendre la place des hommes. L'égalité de pouvoir change la façon de voir les choses. La mixité, c'est la complémentarité et l'absence de jugement. Tout le monde a sa place. Il faut aussi lutter contre le sexisme ordinaire, les remarques, les attitudes, les blagues… Être sectaire et sexiste, c'est se priver de compétences. Agir pour l'égalité est un profond élément de société, une vraie politique publique.

Travail : taux d'emploi plus faible

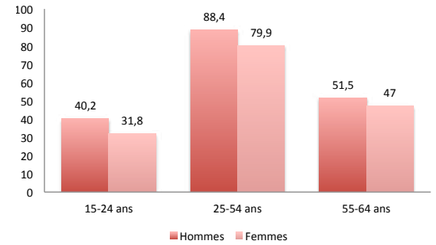

Il est de 65,6% pour les femmes contre 73% pour les hommes. Une différence présente pour toutes les classes d'âge :

Plus de diplômées du supérieur et de sans diplômes

Un tiers des hommes sont diplômés de l'enseignement professionnel contre 22% des femmes. Elles sont plus nombreuses à disposer du baccalauréat et de diplômes d'études supérieures mais la proportion de femmes sans diplôme est aussi supérieure à celle des hommes.

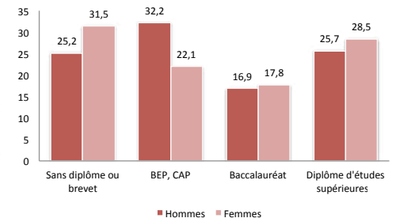

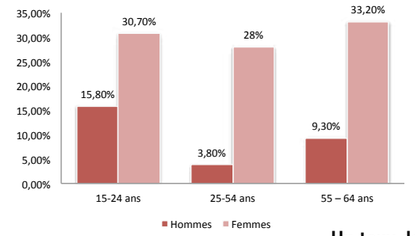

Cinq fois plus de temps partiel

29% des femmes sont salariées à temps partiel contre 5,8% des hommes, en baisse de 2,7% par rapport à 2010 pour les premières mais en hausse de 11,1% pour les derniers.

Un taux de féminisation très variable

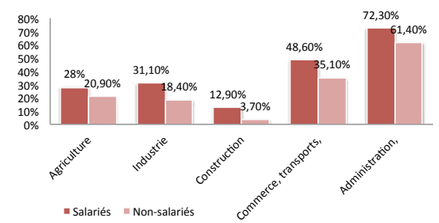

Des femmes surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi

D'après Pôle emploi, les femmes, pourtant moins nombreuses dans la population active, représentent 53 % des demandeurs d'emploi en février 2019. En décembre 2017, 4,9 % des femmes étaient à la recherche d'un emploi depuis un an contre 4,1 % des hommes.

5 780 € de moins par an

Pour un salaire moyen équivalent temps plein de 25 250 €, les femmes touchent 21 960 € contre 27 740 € pour les hommes.

Des salaires net horaires inférieurs pour toutes les catégories

Cadres	-18,8%
Professions intermédiaires	-14,6%
Employés	-8,7%
Ouvriers	-15,5%
Ensemble	-18,8%

18-25 ans	-6,8%
26-50 ans	-17,2%
50 ans et +	-25,6%

Repères

— Les violences

+11,6 % de violences par rapport à 2017
En 2018, la gendarmerie a compté 846 faits de violences intrafamiliales dans l'Ain en 2018. Trois quarts des victimes étaient des femmes. La majorité des affaires concernaient des coups et blessures (478 affaires, 394 femmes victimes).

Quinze fois plus de femmes victimes suivies par l'Avema
Il y a douze ans, sur environ 4 000 accompagnements, l'Avema recevait une cinquantaine de femmes victimes de violences. En 2018, elles étaient 779 pour un nombre d'accompagnements constant.

Le pays de Gex : riche mais pas épargné
En 2017, Ni putes ni soumises a reçu 1035 visites dont 676 conseils judiciaires et 237 entretiens psychologiques. 194 situations étaient nouvelles dont 6 concernaient des hommes victimes.

— La politique

Peu d'élues locales
Le département ne compte en 2019 que 16,8 % de femmes maires. Plus aucune communauté de communes n'a de présidente. Les bureaux de ces instances sont composés en moyenne de 22 % de femmes.

Des initiatives de sensibilisation
En 2013, 400 à 450 femmes ont été sensibilisées à la fonction d'élue dans l'Ain. 80 % ont été candidates et, parmi elles, 88,9 % ont été élues.

— Les représentations

Dans les associations, des femmes secrétaires mais pas présidentes
Le conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire révèle qu'en 2017, au niveau national, les associations comptaient :
- 60 % des secrétaires
- 47 % des trésorières
- 34% des présidentes

Chiffres : INSEE, données pour l'Ain en 2015 sauf indication contraire.

Des réponses adaptées

Les Intervenantes sociales en gendarmeries (ISG) : passerelles entre deux mondes

Dezpuis une dizaine d'années, trois ISG portées par l'Avema quadrillent le département pour être aux plus près des femmes victimes de violences. Elles ont connaissance de chaque cas de violences intrafamiliales, même en l'absence de dépôt de plainte. *« Leur travail est très important. Les gendarmes n'ont pas forcément connaissance des biais sociaux sur le logement, l'emploi, l'hébergement, le soutien psy »* détaille Hervé Jaillot. Une fois la situation connue, l'ISG évalue l'opportunité d'entrer en contact avec la victime auprès des travailleurs sociaux du secteur. Elle peut ensuite faire accepter son statut à la victime, souvent isolée, et l'accompagner à son rythme vers la sortie des violences.

Le téléphone grand danger : un outil d'urgence qui a fait ses preuves

7 téléphones sont alloués à l'Ain selon des critères précis : interdiction d'approche par le tribunal, séparation du couple, dangerosité de l'auteur… Une fois attribué à une victime, il permet en un clic de lancer un appel vers plateforme qui, en quelques réponses simples, peut envoyer la patrouille la plus proche.

Une réponse adaptée dans le pays de Gex

Depuis 2004, le comité Ni putes ni soumises s'engage pour les femmes victimes de violences dans le pays de Gex. En plus de sa permanence à Ferney, il est présent à Divonne, Gex, Thoiry, Saint-Genis-Pouilly et Bellegarde pour de l'accompagnement juridique et social. Les victimes sont suivies dans toute leur reconstruction par une juriste, une psychothérapeute, une accueillante sociale et des bénévoles. Depuis 2012, l'association labellisée accueil de jour est un lieu-ressources. Elle met en place des ateliers, des groupes de parole, des cours de français… L'association assure aussi des formations, notamment auprès des assistantes sociales, des services sociaux, des médecins ou de la gendarmerie. Elle intervient auprès des établissements scolaires pour sensibiliser à l'égalité.

Une forte priorité pour la gendarmerie

En libérant la parole, Metoo a fait baisser le chiffre noir des violences, masquant certaines situations. Pour aller encore plus loin, la gendarmerie se mobilise.

« *Ces violences sont très dures à détecter* » explique le lieutenant-colonel **Hervé Jaillot**. *« Une fois la porte fermée, le domicile est sanctuarisé. Tout dépend de la dénonciation des victimes qui peuvent ne pas savoir où aller, subir des pressions ou être dépendantes de leur agresseur. »* D'où l'importance de la parole de l'entourage, dorénavant mieux sensibilisé à la question. Pour reconstituer le puzzle, la connaissance du territoire des gendarmes, la prévention et les liens avec les partenaires (médecins, Éducation nationale, services sociaux, mairies) sont essentiels.

Aller vers le dépôt de plainte

Pour faire face aux violences, érigées en priorité, un réseau de 38 référents violences intrafamiliales est réparti dans chaque unité. Sensibilisés et formés, ces gendarmes apportent des conseils et s'investissent dans des groupes de travail locaux. Leur approche, misant sur l'empathie ; permet une mise en confiance des victimes.

En général, la priorité est d'éviter la récidive, dès l'intervention, en essayant d'éloigner le mari violent. *« Il ne faut pas faiblir sur le traitement judicaire et l'accompagnement social »* résume Hervé Jaillot. *« Mais il faudrait développer un meilleur traitement des auteurs. »*

Au début, le simple fait de se regarder dans les yeux et de s'approcher est difficile. Au fil des séances, les victimes commencent à frapper et leur confiance explose.

« J'ai une vraie inquiétude avec la génération actuelle. J'explique tous les jours à ma fille de n'avoir peur de rien » ajoute Alexa Cortinovis.

Se mobiliser ensemble

Déjà mobilisé en 2013 contre le racisme, l'engagement d'**Alexa Cortinovis** puise sa source dans son quotidien d'assistante sociale. Sur fond de manque de moyens, la protection et le relogement des femmes victimes est difficile : *« J'en étais arrivée à me dire "pourvu qu'aujourd'hui je ne doive pas protéger quelqu'un car je ne sais pas du tout comment je vais faire »* confie-t-elle.

À cette réalité s'est ajoutée une rencontre avec **Clémence Fraboulet**, ancienne victime et fondatrice de l'association *Putain de Guerrières*. Ensemble, elles organisent une marche contre les violences sexistes à Bourg-en-Bresse, le 24 novembre. Rapidement, le message se diffuse et la réponse est positive, y compris chez les hommes. *« Les gens se sentent concernés. On ne peut pas supporter la violence. Je pense que la cause est acquise »* ajoute Alexa Cortinovis. Malgré l'engouement, la marche est annulée en raison des gilets jaunes.

Un effet Metoo ?

Les mouvements de fonds de la société ne seraient pas étrangers aux changements. *« La façon d'agir est différente. On se sent plus fortes pour dire que quelqu'un a dépassé les bornes. Il faut que ça continue mais s'il n'y a personne pour entendre ces femmes, ça ne changera rien. »*

Des craintes amplifiées par des moyens qu'elle ne juge pas à la hauteur de la grande cause du quinquennat. D'autant qu'en parallèle, par mouvement de balancier, un mouvement de rétrogradation monterait en puissance. *« Il faut une mobilisation de terrain tous ensemble pour ne rien lâcher auprès des politiques »* rappelle Alexa Cortinovis. Déjà, une nouvelle marche est prévue pour novembre, mais elle pourrait être avancée.

AVEMA Une priorité

Depuis douze ans que l'accompagnement des femmes victimes de violences est une priorité de l'Avema, une prise de conscience s'est opérée. Les difficultés d'identification des débuts, sur fond de tabous, se sont effacées.

Un travail sur le psychisme, l'histoire et le corps

Face à leur souffrance, les femmes victimes sont orientées vers l'un des trois psychologues du service pour travailler sur les violences subies. Progressivement, elles peuvent intégrer des groupes pour comprendre comment elles ont été enfermées dans la spirale de la violence. Elles y parlent de leur imaginaire, travaillent sur les modèles intériorisés. *« Elles sont violentées de manière répétée par des hommes qu'elles ont choisies »* explique **Pascale Mermet,** directrice. *« Elles se retrouvent dans l'histoire des autres et comprennent qu'elles sont victimes d'une pathologie relationnel. Sinon, elles ne seraient pas armées si elles rencontrent un autre homme violent. »*

Des ateliers pour travailler sur la confiance

Pour renforcer leur capacité à se mettre en avant, l'Avema mise sur la psycho-boxe. Le but n'est pas d'apprendre à se défendre mais de prendre conscience de son corps pour devenir ou redevenir soi-même, se sentir plus forte et capable de se protéger.

Depuis plus d'un an, une socio-esthéticienne répond aux besoins de renarcissisation et de reconquête de la féminité. Dans cette étape importante de leur reconstruction, les femmes travaillent sur la confiance, s'autorisent à s'occuper d'elles et se valorisent pour se sentir mieux dans leur corps.

Le CIDFF engagé auprès des jeunes

Lutter contre les stéréotypes est le quotidien de Florent Delorme. Au CIDFF, il est médiateur respect égalité filles-garçons avec les jeunes comme priorité. Il travaille entre autres avec la mission locale, les MJC, Unis-cité ou les sessions de BAFA et apporte une aide aux professionnels. *« Depuis l'année dernière, il y a beaucoup de sollicitations »* explique Christine Piotte, directrice du CIDFF. *« Les professionnels osent prendre le sujet à bras-le-corps. Mais il faut avoir une méthode et des outils. »* Trouver le bon fil, tels que l'analyse des publicités, les dangers d'internet ou les discours de haine, est indispensable pour que le message résonne chez les jeunes.

Des écoles en demande

En 2018, en lien avec la médiathèque Albert Camus et l'Unicef, le CIDFF a travaillé sur le sexisme et les stéréotypes avec des élèves de primaire. Une génération pas exempte de représentations : *« certains garçons ne veulent déjà pas prendre la main d'une fille »* regrette Florent Delorme. Une lecture de contes en médiathèque lui servait de base pour travailler ensuite en classe avec les enfants.
Les formes ludiques étaient privilégiées (quiz, jeux de rôle, théâtre) pour qu'ils se questionnent sur leurs comportements. *« Il faut être bienveillant pour qu'ils parlent, leur dire qu'ils ne seront pas jugés »* précise-t-il. Pour être plus efficaces, les actions sont menées avec les professeurs. *« Ils se sont rendu compte des représentations dans leur classe dont ils n'avaient pas idée »* détaille Florent Delorme. Franc succès avec 524 enfants de 6 à 10 sensiblisés en 2018, l'opération devrait se poursuivre cette année avec la médiathèque Aimée Césaire et les écoles de la Reyssouze.

Des jeux pour casser les clichés

Renverser les stéréotypes de genre implique une sensibilisation dès le plus jeune âge. Tel est l'objectif des actions de la fédération familles rurales de l'Ain et de ses 19 associations impliquées dans le secteur enfance/jeunesse.

« *Il y avait un manque de sensibilisation des professionnels sur la question de l'égalité* » regrette **Robin Masquilier**, coordinateur fédéral. Jeux stéréotypés, équipes non mixtes, malgré la bienveillance des animateurs, les clichés avaient la vie dure.

Un programme, trois cibles

En 2017, la fédération départementale lance un programme contre les stéréotypes pour ses professionnels, les jeunes et leurs familles. Elle mise sur une formation ludique et pratique des animateurs qui, dans un deuxième temps, essaiment dans leurs structures. *« Ils sont preneurs car ces questions ne sont pas souvent réfléchies en équipe »* précise Robin Masquilier. Ces sensibilisations concernent également les formateurs et les stagiaires du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).
Pour centraliser les ressources, Familles rurales a développé une « malle femelle », boîte à outils pédagogique pour travailler sur les stéréotypes. *« On essaie d'accompagner les acteurs éducatifs qui s'investissent sur ces questions, ont un projet mais ont besoin de formation et d'animation »* résume Robin Masquilier. Des besoins existent déjà hors du réseau. Familles rurales espère dépasser le secteur enfance et les frontières de l'Ain.

Éviter l'entre-soi

Pour toucher le plus grand nombre, la fédération mise sur des outils ludiques et modernes dont la photo et la vidéo. Des ateliers sont organisés avec les jeunes en structures dont certaines productions alimentent la chaîne Youtube de la fédération : *« femme virile et homme sensible »*. Sans oublier un concours photo pour les 3-17 ans. *« L'entrée n'est pas forcément l'égalité »* explique Robin Masquilier. *« On part de quelque chose qu'ils apprécient pour qu'ils réfléchissent et apprennent des choses sans s'en rendre compte. »*

L'escape game pédagogique met en scène une scientifique dont le sérum renverserait les stéréotypes. Après avoir résolu des énigmes, les enfants décident eux-mêmes s'ils veulent le diffuser.

« Metoo est un combat contre l'inégalité. »

Militante de la première heure et présidente depuis 2010 du comité Ni putes ni soumises du pays de Gex, Geneviève Sarfati vient de passer la main, confiante dans la relève mais méfiante quant à l'avenir.

Ce sujet vous tenait à cœur depuis longtemps ?
J'étais engagée depuis longtemps contre le racisme et le fascisme. On se disait que le pays de Gex est riche et que l'on ne serait pas utile. Mais à l'époque, personne n'osait parler des violences et on s'est rendu compte qu'il y avait un besoin. Je me disais un peu naïvement que dans quelques années, tout serait terminé. Mais bien au contraire !

L'étiquette « féministe » vous convient-elle ?
Oui, je suis une militante féministe. Mais je suis pour que les femmes et les hommes militent ensemble. C'est en les incluant dans notre combat qu'ils vont prendre conscience de l'égalité. Nous avons des hommes parmi les adhérents même si recruter n'est pas facile !

Les femmes accueillies parviennent-elles à s'exprimer aisément ?
Certaines oui, d'autres moins. Elles doivent comprendre qu'elles sont victimes, pas responsables. Certaines arrivent tétanisées puis s'ouvrent et reprennent confiance en elles. Nous les écoutons en étant empathiques mais sans pleurer avec elles. Nous leur demandons ce qu'elles veulent sans leur dire quoi faire.

Metoo a-t-il libéré la parole ?
Les femmes viennent dès qu'elles ne peuvent pas rester isolées. C'était le cas avant Metoo mais ça a permis de parler plus librement car, maintenant, elles sont reconnues. Mais Metoo n'est pas une guerre contre les hommes. C'est un combat contre l'inégalité.

Vous êtes optimistes pour l'avenir ?
Pas tout à fait ! Il faudra rester en alerte et que la société change. Ça passera par l'éducation, en apprenant à respecter la fille à la maison et à l'école. Dans les formations que nous assurons, les jeunes savent beaucoup de choses sur les inégalités mais les comportements sont tout autres...

« Dans les groupes où le garçon prime sur la fille, l'évolution viendra de la femme. J'aimerais que celles qui ont vécu ça parlent à leurs filles » explique Geneviève Sarfati.

Devenir candidate, ça s'apprend !

En 2013, un an avant les dernières municipales, la loi a imposé la parité sur les listes dans les communes de 1 000 habitants. Un vrai appel pour les femmes. Pour favoriser leur engagement, le conseil régional et départemental, la DDCS et l'association des maires ruraux ont soutenu une action de l'association regards de femmes, impliquée depuis vingt ans dans la lutte pour la parité en politique, à destination de candidates potentielles.

Des femmes de tous horizons

Cinq matinées de sensibilisation et une soirée ouverte à tous ont été organisées en présence de communicantes et d'élues sortantes. Destinées aux néophytes, ces formations apportaient savoir être et savoir-faire. *« 90 % d'entre elles n'avaient jamais eu de mandats. Il y avait beaucoup de responsables associatives mais pas seulement. Toutes étaient intéressées par savoir gérer leurs communes »* se souvient **Michèle Vianès**, présidente de regards de femmes. Elles apprenaient à asseoir leur légitimité, à se présenter et à faire reconnaître ce désir d'être élue auprès des proches, des amis, des élus et des médias. *« Le plus enrichissant est de voir qu'elles avaient des objectifs communs »* ajoute Michèle Viannès.

Une initiative qui se prolonge

Une fois l'élection passée, des formations ont eu lieu sur la gestion d'un budget municipal ou la tenue de réunions. Des temps auxquels ont été associées les candidates des départementales, autre scrutin paritaire. Pour les municipales 2020, le projet devrait être reconduit. *« Je pense que ce sera plus facile qu'en 2013 »* prédit Michèle Viannès. *« Il y a plus de légitimité dans la société en général. »*

Dans les collectivités, l'égalité aussi

En 2019, les 18 collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants doivent produire un rapport de situation sur l'égalité homme-femme. Ce document examinera la situation des fonctionnaires territoriaux en termes de salaires, d'avancement et de formation.
Il étudiera les politiques publiques en faveur des femmes et recensera les moyens et actions. Pour la DDCS, une politique idéale s'appuie sur un triptyque : un élu en charge de l'égalité, veillant sur les politiques publiques ; un professionnel dédié et un budget spécifique. Le rapport doit permettre d'objectiver et de comprendre les écarts pour mieux les résorber.

L'exemple du Conseil départemental
Concerné, il met en avant ses politiques pour l'égalité. Il cite ses actions de sensibilisation auprès des collégiens, les formations sur la sexualité et l'égalité concernant la protection de l'enfance ainsi que les établissements scolaires et médico-sociaux. Le Département avance aussi avec les acteurs de l'insertion pour un meilleur accueil des enfants sur des horaires atypiques, en urgence ou occasionnellement. Sans oublier la prévention des violences avec un soutien financier, des groupes de suivis, une attention au logement, des formations, de la prévention et de la communication.

Inégalités salariales
Suivez l'index !

En place depuis 2019, l'index d'égalité va permettre aux entreprises de mettre le doigt sur leurs faiblesses et de s'investir contre les inégalités.

Jusqu'à présent, les entreprises de plus de cinquante salariés se doivent de négocier un accord ou un plan d'égalité professionnelle détaillant ses stratégies de formation, de rémunération et d'articulation vie privée/vie professionnelle. Dans les faits, leur investissement n'est pas exemplaire.

Un manque d'objectifs et d'indicateurs clairs

Pour y remédier, la DIRECCTE s'investit depuis 2018. Elle étudie les accords, formule des observations, voire prononce des mises en demeure. *« Le sujet n'est pas porté spontanément »* relève **Audrey Chahine,** directrice adjointe du Travail. *« Les représentants du personnel s'en emparent peu et l'Inspection du travail ne reçoit pas de plainte. »* Si le sujet est à l'esprit des agents de contrôle, ils font peu de constats d'inégalités. *« Les entreprises ne se sentant pas dans une démarche discriminante faisaient le minimum en termes de négociations. »*

L'index pour positiver

Introduisant une obligation de résultats, l'index concerne toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Les scores sont calculés automatiquement, à partir d'un tableau conçu par des DRH. Le démarrage est progressif, les plus petites entreprises n'étant concernées que l'an prochain. La publication sera ensuite annuelle.
Cinq éléments sont pris en compte : l'écart de rémunération homme-femme, les taux d'augmentation individuelle et de promotion, le pourcentage de salariées augmentées après un congé maternité et la sous-représentation de salariées dans les dix plus hautes représentations. Pour des comparaisons pertinentes, l'entreprise est découpée par âge et catégorie socioprofessionnelle.
En cas de note inférieure à 75, l'entreprise a trois ans pour produire un plan d'action sous peine de sanctions. Les plus vertueuses ne sont pas exemptées de la négociation obligatoire sur l'égalité. *« 9 % des écarts salariaux sont inexpliqués quand on retire les effets de structure (temps partiel, diplômes, spécialités) »* explique Audrey Chahine. *« L'index va permettre où entreprises de voir où elles doivent travailler. »*

Audrey Chahine est référente égalité pour accompagner les entreprises. Mail et téléphone permettent de répondre à leurs questions, souvent techniques.

Question de confiance

Pour Marie-Claude Girod, présidente de la délégation Ain de Femmes chefs d'entreprise, les femmes peuvent être leurs propres ennemies. « D'emblée, elles osent moins et sont souvent victimes du syndrome de l'imposteur. Il y a un gros travail pour leur dire qui faut qu'elles osent. » Dans l'Ain, seuls 23 % des chefs d'entreprise sont des femmes.

L'emploi est un axe essentiel pour l'équipe du CIDFF et sa directrice, Christine Piotte (à droite). En 2018, le CIDFF a accompagné 84 femmes volontaires. L'action menée pour la mixité et l'égalité au travail recoupe celle de Florent Delorme, médiateur Respect égalité filles-garçons.

Parité au travail : le CIDFF s'y emploie

Depuis trois ans, le CIDFF se mobilise pour l'entrepreneuriat féminin. Le 12 mars, l'événement « au tour d'elles » permettait à des jeunes en reconversion ou en pleine orientation d'échanger avec des entrepreneuses. L'après-midi mettait l'accent sur l'économie sociale et solidaire, peu connue, et le numérique, a priori très masculin. *« Au lycée, j'étais attirée par le numérique mais on m'a dit que ces formations étaient pensées pour les hommes »* raconte Marie de la première promotion de médiateurs numériques de l'ADEA. Alors que seuls 9 % des dirigeants de start-up et un tiers des salariés du numérique sont des femmes, la journée visait à briser les représentations et à montrer la diversité des possibles.

Deux autres projets sur l'emploi

Le premier chantier du CIDFF concerne l'intérim comme opportunité pour l'emploi des femmes. Un travail va s'engager avec les agences alors que le taux de chômage de celles-ci est supérieur à celui des hommes mais que beaucoup de missions restent non pourvues. Une réflexion va débuter avec les structures d'insertion sur fond de précarité plus marquée chez les femmes. Il s'agira de les encourager à se projeter pour s'insérer de façon plus pérenne.

Adhérentes mais **pas associées**

Si l'égalité fait partie de leur ADN, les associations peinent à l'appliquer.

Il y a quelques mois encore, personne ne s'en souciait. *« Quand on accompagne les associations, on ne voit que des hommes, surtout comme président ! »* relève **Émeline Bertin** qui suit la démarche à l'AGLCA. Pas facile de sensibiliser les associations sur un sujet touchant des inégalités ancrées dans la société et relevant de l'intime. *« Il y a un rempart des grands principes »* détaille Émeline Bertin. *« Les associations défendent des valeurs. L'égalité est un acquis mais, entre hommes et femmes, ça ne se retrouve pas ! »* Les obligations légales ne s'appliquant qu'à partir de cinquante salariés, une prise de conscience s'imposait.

Des associations démunies

Face à l'immensité de la tâche, l'AGLCA s'est impliquée. La démarche a débuté pendant la semaine de l'économie sociale et solidaire. Fin mars, une journée d'échanges et de formation a rassemblé des structures syndicales, sportives, de l'insertion ou de la jeunesse. Animée par l'association belleysane *« Entre autres »*, elle a apporté des éléments concrets et a permis aux acteurs présents, déjà engagés, d'échanger sur leurs pratiques et de définir des stratégies. *« Souvent, une personne porte ces questions dans l'association »* constate Émeline Bertin. *« L'enjeu est de la faire porter collectivement, qu'elle soit ancrée dans le projet associatif. »* Toutefois, l'absence de diagnostics sexués empêche d'avoir une vision claire du problème.

L'égalité, un plus pour l'association

Pour Émeline Bertin, les recettes utilisées pour atteindre l'égalité homme-femme pourraient améliorer le fonctionnement associatif dans son ensemble. *« C'est une formidable clef d'entrée pour intégrer plus de mixité et pour que nos structures soient plus représentatives de la société. ».*

Pour Émeline Bertin, l'AGLCA souhaite relayer le message auprès des adhérents en s'appuyant sur les fédérations et têtes de réseau

Pauline Godet, maire de Valromey-sur-Séran

«Maire, c'est un vrai bonheur !»

Sur le perron de la mairie de Belmont-Luthézieu, avant de se quitter, un ramasseur de pissenlits est venu la saluer. Un " ancien " du village qui a profité de notre bloc-notes pour glisser, droit dans les yeux : « C'est bien ce que vous faites. » Madame le maire a apprécié. Il faut dire qu'au départ, ce n'était pas gagné !

Comment êtes-vous arrivée en mairie ?
Par hasard ! Il fallait des femmes sur une liste qui avait besoin de faire du neuf. J'ai répondu : "Prenez donc mon mari !" Par un concours de beaucoup de circonstances, je me suis retrouvée dans le fauteuil occupé par mon père par le passé. Mon statut de licenciée économique en congé parental me le permettait.

C'était une découverte ?
Il a fallu s'affirmer car on m'a fait sentir que je n'étais pas légitime, que j'étais là par accident. J'ai pu compter sur la confiance d'une secrétaire de mairie très compétente (elle est partie en retraite). J'ai très vite été à l'aise grâce à elle et à mes collègues élus de la communauté de communes et, désormais, de la nouvelle commune.

Sa création a été mouvementée.
Valromey-sur-Séran existe depuis début janvier et regroupe Sutrieu, Lompnieu, Belmont-Luthézieu et Vieu. On ne pouvait rester chacun dans son coin à faire seul comme son voisin. Mon ambition pour ma commune passait par là. La fusion était dans l'intérêt de tous.

Êtes-vous partisane à tout crin de la parité ?
Il fallait l'instaurer pour éviter aux femmes de rester sur la touche, mais entre nous accepter et être à égalité, il y a encore quelques pas. Je ne crois pas à une parité imposée, systématisée. Je constate que, souvent, en politique, les hommes gardent les responsabilités et laissent aux femmes le travail de représentation.

Comment faire alors pour qu'il y ait plus de femmes dans les conseils municipaux et communautaires ?
Il faut améliorer le statut de l'élu afin que la fonction de maire ne nécessite pas de cumul avec une activité professionnelle ; il faut s'adapter au temps des femmes qui sont aussi mères de famille ; il faut que les hommes tendent la main et cèdent des places aux femmes.

Maire, c'est un emploi ?
Ça prend beaucoup de temps. Plus qu'un mi-temps, sans compter les soirées et les week-ends. « Maman, tu es là ce soir ? » me demandent mes enfants. Je suis en mairie chaque matin. Avec mon mari, nous partageons les tâches et notre présence auprès de nos trois enfants. Sa situation professionnelle me permet de m'investir, ce que je ne pourrais faire si je reprenais un emploi.

Que vous apporte ce mandat ?
J'aime m'occuper des projets structurants, mais je reconnais qu'en tant que femme, j'ai un penchant pour le social. Je suis plus attentive aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes isolées dans leurs difficultés. Les femmes apportent une autre sensibilité. À l'occasion des vœux, on m'a dit que j'avais prononcé un discours de femme. Il faut rassembler, affirmer les valeurs, impliquer les habitants. Ils ont besoin de liens, d'informations, d'explications. On sait que dans nos villages, il y a des fragilités. À nous de faire comprendre qu'on agit aussi pour elles, qu'on ne s'occupe pas seulement de la voirie même si, chez nous, la mobilité est cruciale.

Heureuse ?
Je ne suis pas maso-chiste : c'est un vrai bonheur. C'est enrichissant. Ça correspond à mon tempérament de meneuse d'équipe. J'apprécie de me mobiliser avec d'autres sur un projet, d'être disponible. Ce n'est pas dans mes habitudes de me mettre en avant ou d'occuper la une. Je ne suis pas là pour faire carrière. Je ne suis pas dans le coup d'après. Si je ne fais pas l'affaire, je m'en irai et je ferai autre chose. Chacun sa place. Avec la confiance, on avance...

A.G.

Pauline Godet avait 32 ans lorsqu'elle a été élue maire de Belmont-Luthézieu. Elle est désormais maire très enthousiaste de Valromey-sur-Séran. Autant de raisons qui nous ont poussé à lui demander d'être à la fois en "une " et en " der " de ce dossier.

form'toit
ma formation, mon logement

A la recherche d'un logement ?

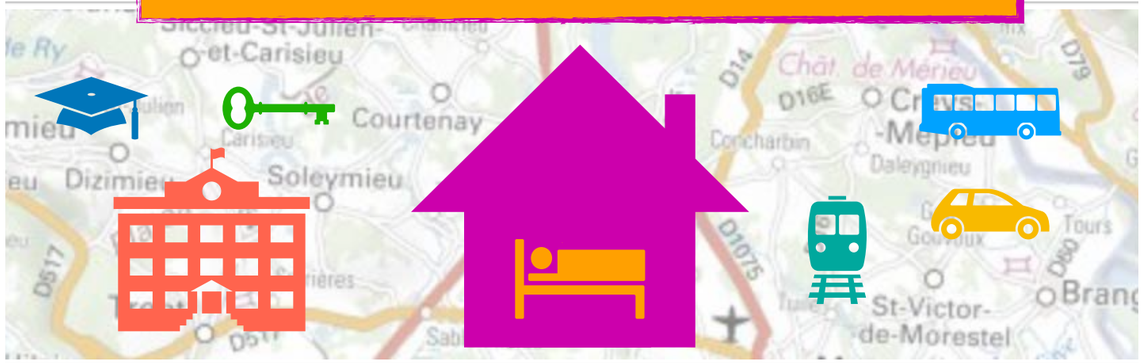

form'toit c'est quoi ?

C'est un accès direct à l'information sur des solutions de **logements** adaptés à la formation en alternance sur le territoire, des aides au logement existantes et des solutions de mobilité vers le **travail** ou le **centre de formation** !

C'est aussi un service d'accompagnement gratuit pour vous aider dans vos recherches de logements.

www.formtoit.org

POUR QUI ?

Pour les apprentis, les alternants, les stagiaires à la recherche d'un LOGEMENT !

Un conseil :
Une fois le centre de formation et l'entreprise trouvés, débutez le plus tôt possible la recherche de logement.

Une équipe qui vous accompagne pas à pas !

- Département **01** : alternance.01@formtoit.org
- Département **38** : alternance.38@formtoit.org
- Département **74** : alternance.74@formtoit.org

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Votre métier : prendre soin des autres

Le nôtre : vous aider à optimiser vos achats !

Adhérez au **Cèdre**
faites jusqu'à **50 % d'économies**
en **restant libre** de vos achats

Demandez une étude comparative
gratuite et confidentielle

le Cèdre

LE GROUPEMENT D'ACHAT
AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

www.lecedre.fr | 03 58 91 10 16 | associations@lecedre.fr

Ensemble, on achète mieux !

eni · Adecco Medical · Granjard · Lyreco · TENA · GEH · PRO à PRO · RENAULT · HARTMANN · TOTAL

POINT.P Matériaux de Construction · TRANSGOURMET · PLG · EDF · PassionFroid groupe pomona · ABENA · LA PLATEFORME MÉDICALE · JPG · brake goûtez la différence · PEUGEOT